

# BULLETIN MUNICIPAL

C O M M U N E D E D O L O M I E U



11

## *Sécurisation*

Aménagement de la voirie de Bordenoud, vidéoprotection...

24

## *Vie locale*

Arrivée de nouveaux praticiens à Dolomieu

27

## *Associations*

Reprise des activités et retour des moments conviviaux

## Une période riche en couleurs



Le compte à rebours est lancé : nous voici au seuil de la belle saison. Avec elle, festivités privées et communales retrouvent rythme, ambiance et plénitude pour la plus grande joie de tous. L'équipe municipale et moi-même nous réjouissons de ce renouveau, surtout après tant de vicissitudes et de privations liées au Covid.

L'équipe municipale, les agents n'ont pas négligé leur énergie pour continuer à faire évoluer les projets et assurer les affaires courantes.

Avec plaisir, je vous invite à découvrir tout au long de ce bulletin, les réalisations communales, la vie riche et renaissante de nos associations ainsi que les chantiers en cours.

Je ne saurai passer sous silence la disparition brutale de Nelly Noir, responsable de la médiathèque. J'ai une pensée particulière pour les bénévoles qui se retrouvent esseulés et qui malgré tout sont présentes pour assurer la continuité de service. Qu'elles en soient vivement remerciées.

Puisse son départ, au moins nous inviter à nous recentrer sur l'essentiel, sur ce qui fait qu'à Dolomieu nous nous sentons bien.

Profitons simplement de nos familles, de nos voisins et des moments chaleureux que nous pouvons trouver sur le village et dans les communes aux alentours.

Enfin, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps en cette année d'élections présidentielles et législatives pour tenir les bureaux de vote et ainsi faire vivre la démocratie dont on mesure à l'aune des événements Ukrainiens à quel point elle est notre bien commun qu'il faut défendre en toutes circonstances.

Dans l'attente de se retrouver pour partager des moments conviviaux, je souhaite que cet été qui arrive vous soit agréable. Rendez vous est pris pour notre fête du village et à la rentrée pour le forum des associations qui sera suivi d'une séance de cinéma plein air.

Bel été à tous,

*Le Maire, Delphine Hartmann*



Suivez l'actualité de la commune

L'APPLI 100%  
GRATUITE  
SANS INSCRIPTION  
SANS PUBLICITE



Retrouver tous les bulletins en version numérique sur le site Internet

[www.dolomieu.fr](http://www.dolomieu.fr)



## SOMMAIRE

2 - 15	VIE MUNICIPALE
16 - 17	CULTURE
18	HOMMAGE
19 - 21	CCAS
22 - 23	ENFANCE JEUNESSE
24 - 26	VIE LOCALE
27 - 39	ASSOCIATIONS
40 - 49	INFO PRATIQUE
50 - 51	MERCI AUX ANNONCEURS

Directrice de publication : Delphine HARTMANN, Maire  
Rédactrice en chef : Magali BERRUYER,  
Adjointe à la communication

Mise en page et PAO avec Indesign CC : Caty FORAIT

Tous nos remerciements à l'ensemble des personnes ayant participé à la création de ce bulletin. Merci également au comité de relecture : Jérôme Spriet, Rémi Chavanon, Sylvie Costa, Catherine Porlan et Angélique Videau

Mairie - 14, place Déodat Gratet 38110 DOLOMIEU  
Tél. 04 74 88 01 76 Fax. 04 74 83 93 11  
Courriel : [mairie@dolomieu.fr](mailto:mairie@dolomieu.fr)  
Bulletin Municipal semestriel tiré à 1600 exemplaires  
Site : [www.dolomieu.fr](http://www.dolomieu.fr)

Prochaine parution : fin décembre 2022

Budget Fonctionnement réalisé en 2021

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

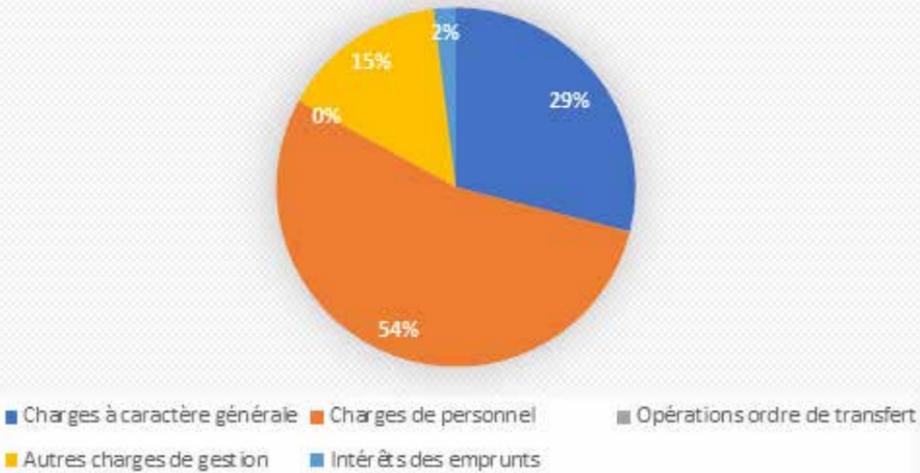
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2021 (réalisé)	RATIO (2021/2020)	2020 (réalisé)
Charges à caractère général	414 367 €	11%	373 013 €
Charges de personnel	758 670 €	2 %	742 858 €
Opérations ordre transfert	5 213 €		0 €
Autres charges de gestion courante	213 958 €	3%	207 857 €
Intérêts des emprunts	24 823 €	-13%	28 636 €
Charges exceptionnelles / dotations	1 155 €		0 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 418 187 €</b>	<b>5%</b>	<b>1 352 365 €</b>

Budget Fonctionnement réalisé en 2021

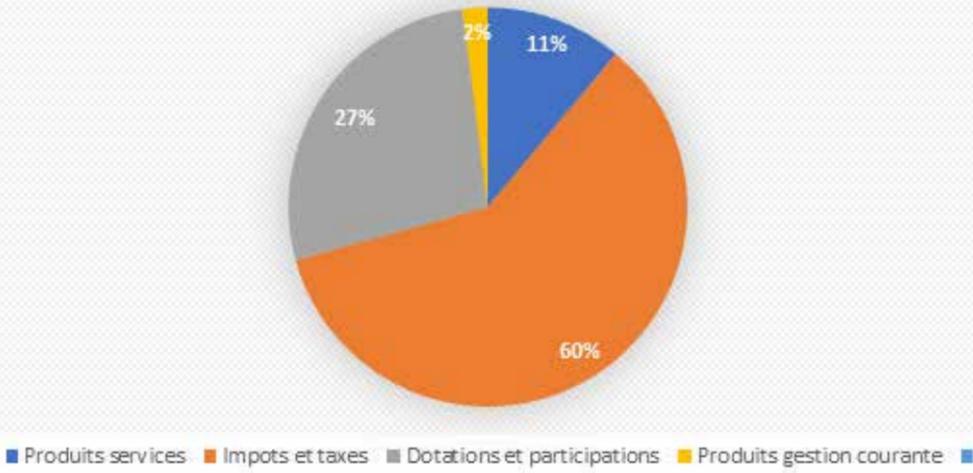
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2021 (réalisé)	RATIO (2021/2020)	2020 (réalisé)
Atténuation de charges	11 874 €	271%	3 203 €
Produits de service ; ventes	201 472 €	23%	163 220 €
Impôts et taxes	1 048 011 €	-10%	1 167 590 €
Dotations et participations	489 587 €	49%	329 104 €
Produits gestion courante	34 911 €	12%	31 177 €
Produits financiers	3 €	0%	3 €
Produits exceptionnels	122 €	-100%	132 540 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 785 980 €</b>	<b>-2%</b>	<b>1 826 837 €</b>

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021



RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021



A noter :  
 En 2021 les charges de fonctionnement sont en hausse de 5% par rapport à 2020. Les charges du personnel représentent 54% du budget. Ces charges sont en augmentation, du fait de la mise en place d'heures complémentaires liée au COVID, du recrutement d'un nouvel agent et des évolutions de grade de certains. La municipalité a également choisi d'accompagner les équipes dans la transmission des compétences, afin d'assurer la continuité des services et la prise de fonction des élus.

A noter :  
 En 2021 les recettes de fonctionnement baissent de 2% par rapport à 2020. La commune avait reçu en effet en 2020 une recette exceptionnelle, un legs d'un administré de 131 742 euros. Par ailleurs, le produit de la vente de repas aux élèves augmente en 2021 par rapport à 2020 : cela s'explique par le nombre de jours d'école plus important en 2021 quand 2020 en raison de l'épidémie de COVID 19. Enfin, la commune a également perçu en 2021 des subventions initialement demandées en 2020.

## Budget Investissement réalisé en 2021

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement du Capital d'Emprunt	196 440 €
Frais d'étude	7 950 €
Subvention équipements versés	7 416 €
Acquisition terrains	72 118 €
Travaux bâtiments scolaires	37 824 €
Entretien autres bâtiments publics	34 158 €
Extension de l'épicerie	104 103 €
Voiries	68 917 €
Matériel de voiries	17 880 €
Matériel de bureau et informatique	15 804 €
Mobilier école	2 149 €
Réhabilitation Maison Couthon	1 686 100 €
Pôle multi activités	94 990 €

Pour l'année 2021, les dépenses d'investissements s'élèvent à 2 345 849 euros (3 460 732 euros - opération d'ordre de 1 114 883 euros). Ces dépenses correspondent à des dépenses engagées en 2021 mais également sur les années précédentes, et qui ont été payées en 2021.

A noter :

Les investissements sont fortement impactés par le projet de rénovation de la maison Couthon et de la mairie, votés par la précédente mandature. Cet investissement représente à lui seul 69% des dépenses d'investissements sur 2021. Au cours du premier semestre 2022, nous avons eu recours à l'emprunt pour financer cet investissement.

Les autres investissements 2021 sont le fruit d'une politique volontariste sur l'amélioration énergétique du patrimoine communal et sur le développement d'infrastructures au service de la population (sécurisation des voiries, création d'un pôle multi activités...). Une partie des investissements est également dédiée au soutien de l'économie locale.

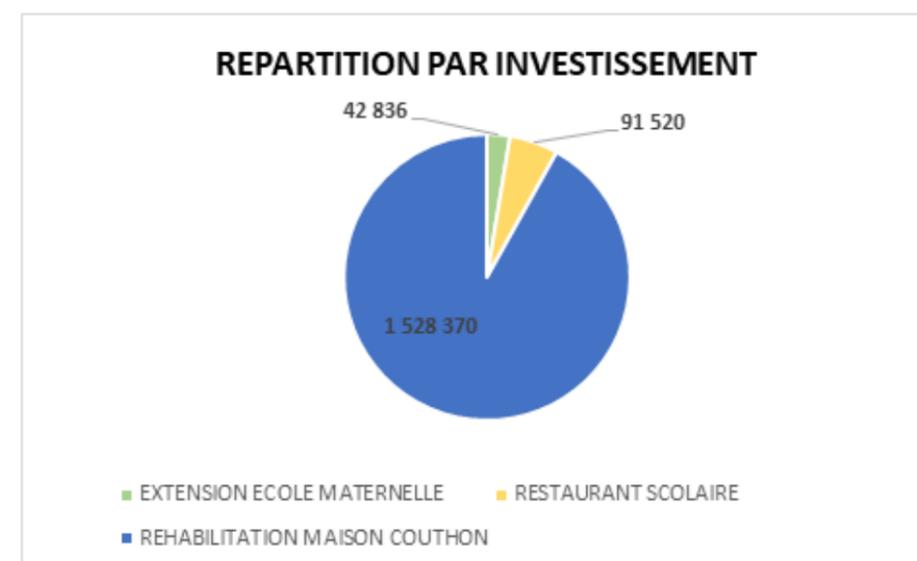
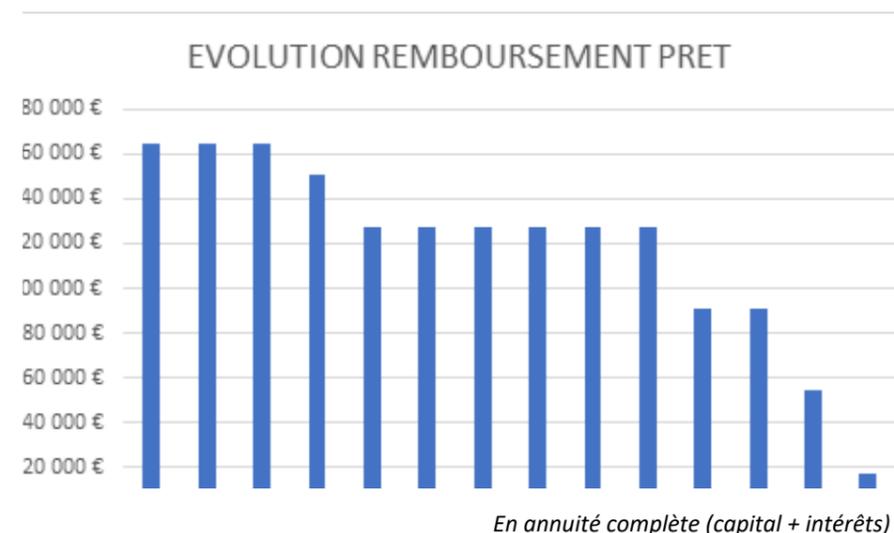
### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations de l'état	615 549 €
Subventions d'investissement de l'Etat	17 000 €
Subventions du département	128 265 €
Excédent de fonctionnement	474 472 €
Recettes exceptionnelles	603 €

Les recettes d'investissements nettes perçues en 2021 (dans le report de l'année 2020) sont faibles par rapport aux dépenses.

Concernant l'année 2021, il reste à percevoir la somme de 610.700 euros (ces recettes seront perçues en 2022).

## État des emprunts



## La fiscalité de la commune

Malgré une baisse conséquente des dotations de l'Etat, nous avons décidé de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière. Cependant les bases, qui relèvent de l'Etat et non des collectivités locales, ont subi une importante augmentation. Autrement dit, à taux de taxe foncière constant, l'impôt foncier augmentera mécaniquement, malheureusement.

## Budget Investissement 2022

Pour l'année 2022, le budget d'investissement de la commune s'élève à plus de 3 millions d'euros.

Bien que ce budget soit fortement impacté par les travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie, la municipalité a fait le choix de poursuivre sa politique d'investissements, avec pour objectif de continuer à améliorer la vie des habitants, tout en maîtrisant ses dépenses.

### Entretien et améliorer le patrimoine communal

Attribution compensation CCVD	8.000 €
Rénovation éclairage public	72.000 €
Mobilier future médiathèque	46.500 €
Réhabilitation Maison Couthon / Médiathèque	1.397.000 €
Parking nouvelle mairie	86.175 €
Rénovation de chauffage sur bâtiments	25.000 €
Rachat de foncier EPORA	180.000 €
Maison de santé	85.000 €
Remboursement des emprunts en cours	151.000 €

### Améliorer les équipements des services municipaux

Acquisition d'un nouveau logiciel	3.200 €
Equipement informatique Mairie	25.000 €
Equipement matériel service technique	15.300 €

### Créer et entretenir les équipements de loisirs et sportifs

Création du Pôle multi activités	130.000 €
Réfection terrains sportifs	30.000 €
Rénovation / création infrastructure	155.000 €

### Favoriser l'installation d'acteurs économiques

Subvention équipement au CCAS (rénovation local poste)	35.000 €
Epicierie VIVAL	13.000 €
Rénovation Maison Chevrolat	155.000 €

### Entretien et équiper nos écoles

Mobilier Ecole	4.000 €
Mobilier cantine scolaire	16.000 €
Rénovation toiture école élémentaire	277.000 €

### Améliorer la sécurisation du village

Vidéo surveillance	25.000 €
Sécurisation route de Bordenoud	205.000 €

Ces montants tiennent compte des dépenses d'investissements engagées et réalisées sur 2021 mais non payées : les sommes correspondantes sont donc reportées sur 2022.

Sur 2021 nous avons un déficit de 58.000 € sur le budget d'investissement.

**Ces sommes correspondent au montant des dépenses, et ne tiennent pas compte des subventions obtenues pour chaque projet, qui sont prévues au titre des recettes d'investissement.**

### Ces dépenses d'investissements sont financées par les recettes suivantes :

- Remboursement TVA + taxe aménagement	:	140.000 €
- CCVD + fonds de compensation	:	43.000 €
- Subventions de l'état	:	469.000 €
- Subvention de la Région	:	190.000 €
- Subvention du Département	:	462.000 €
- Subventions diverses	:	25.000 €
- Affectation résultat fonctionnement N-1	:	368.000 €
- Vente d'un bâtiment	:	50.000 €
- Recours à l'emprunt	:	1.449.000 €

A ce jour le recours à l'emprunt est nécessaire, notamment pour financer les travaux de réhabilitation de la maison Couthon et de l'ancienne mairie.

Les emprunts inscrits au budget de 2020 et 2021 n'avaient pas été réalisés, du fait notamment des retards pris par le chantier mairie (dépenses décalées). Ceci explique le montant significatif à emprunter pour financer la totalité des travaux prévus.

## Matinée éco-citoyenne

Le 19 mars a eu lieu la première matinée éco-citoyenne organisée à Dolomieu.

Le traditionnel nettoyage de printemps a réuni une trentaine de participants, qui ont collecté plusieurs dizaines de kilos de déchets le long des routes.

L'association Biodiversité Nature en Val d'Huert était présente, afin de sensibiliser les habitants à la lutte contre le frelon asiatique. Et l'association JIP a exposé une ruche transparente, afin d'en expliquer le fonctionnement aux visiteurs. Enfin, le SYCLUM a procédé à la livraison des composteurs commandés préalablement par les dolomois.



## Déploiement de la vidéoprotection

En 2022, la commune finalise l'installation de la vidéoprotection : ainsi, 8 caméras supplémentaires ont été mises en place, afin de couvrir le pôle multi activités, le bâtiment du service technique et parking de la salle des fêtes, en complément des 21 caméras précédemment déployées en 2021 dans le centre du village et sur le complexe sportif.

Ces caméras, équipées de capteurs infra rouges, restent efficaces malgré l'extinction de l'éclairage public.

Cet aménagement attendu par les Dolomois a fait l'objet de nombreux échanges avec les services de la gendarmerie et de la préfecture.

La réunion publique, qui s'est tenue le 7 mai dernier, a permis d'expliquer à la population son utilisation très réglementée.

Les besoins en matière de sécurité ne doivent pas nuire au respect de la vie privée des habitants. Ainsi, il est précisé que les caméras sont configurées afin de ne filmer que la voie publique.

De même, une procédure très stricte de visionnage des images a été mise en place par la municipalité. Ainsi, les deux terminaux de visionnages ne sont accessibles qu'aux quatre personnes autorisées par la procédure, via des codes d'accès. Et chaque accès est consigné par le système.

Les enregistrements des caméras ne sont consultables qu'en cas d'événement avéré, nécessitant l'établissement du déroulé des faits.

Enfin, les images sont automatiquement effacées après un délai de 2 mois.

## Entretien des Routes, chemins et fossés



A compter de 2022 un Plan Pluriannuel d'investissement est mis en place par la municipalité afin d'assurer l'entretien du réseau routier communal.

Ainsi, chaque année, 1 km de fossé sera curé le long de nos routes communales. Cette année, ce sont le Chemin de la Grande Terre, le Chemin du Guinet et le Chemin des Bruyères qui ont été traités.

Chaque année, 1 km de routes et chemins communaux sera également remis en état. Une réfection lourde avec un tapis d'enrobé ou une remise en état avec un multicouche bitumineux sera mis en œuvre, en fonction de l'état de la chaussée. La liste des routes et chemins à entretenir, avec les prestations à prévoir, ainsi que le planning de réalisation est en cours d'élaboration par la commission travaux.



## De nouveaux parkings pour la mairie et la résidence Coron

En mai dernier, le centre du village s'est doté de 30 places de parking supplémentaires : 8 places à la Résidence les Corons, et 22 places (dont 1 PMR et 1 dépose minute courrier) à côté de la mairie. Le dernier est sécurisé par un éclairage public et une surveillance par vidéoprotection.

L'ensemble a été végétalisé, et un parking à vélos va être prochainement installé. Enfin, un jardin pédagogique a été créé au bout du parking, pour les enfants du périscolaire.



## Sécurisation de la route de Bordenoud

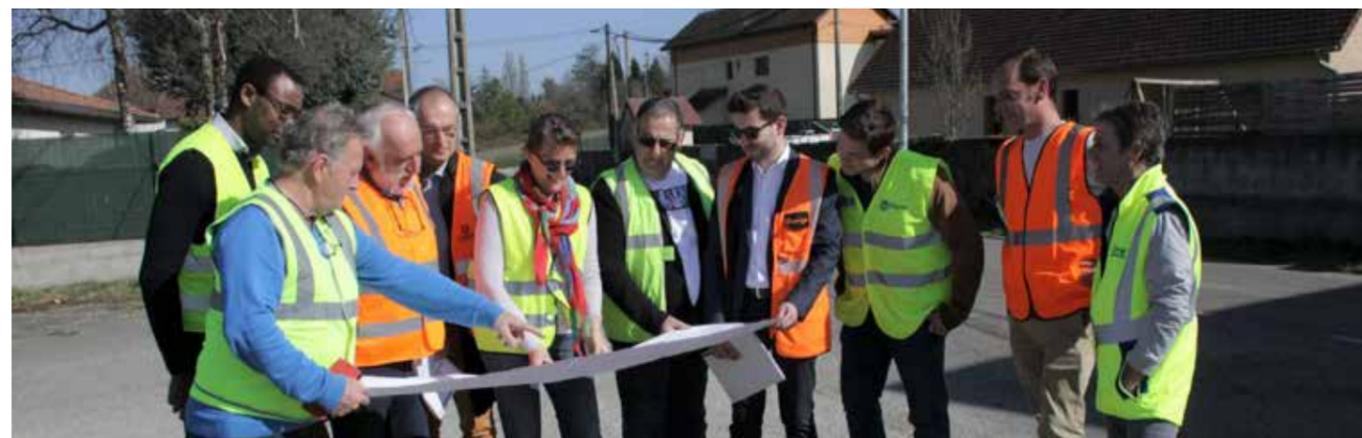
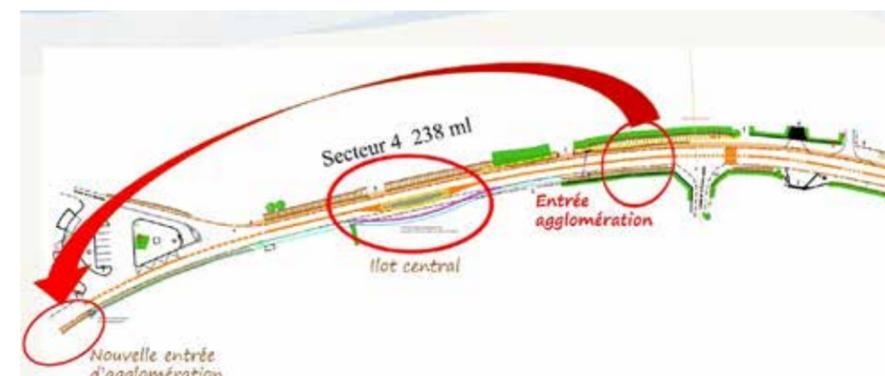
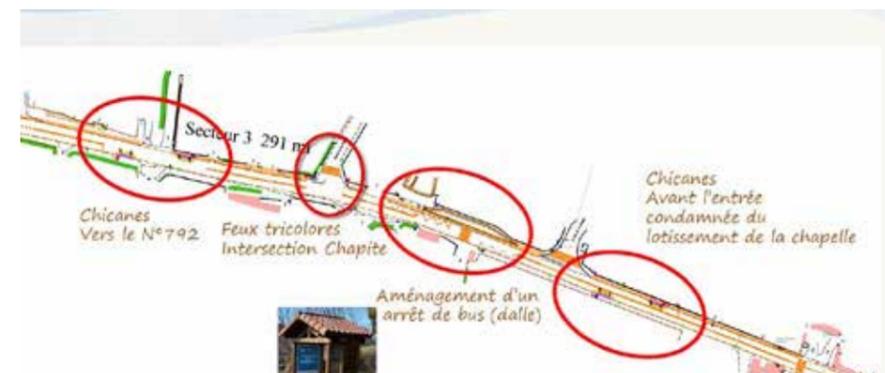
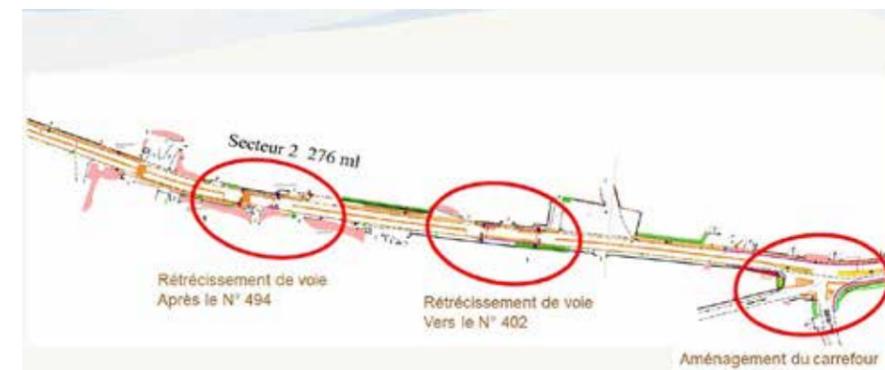
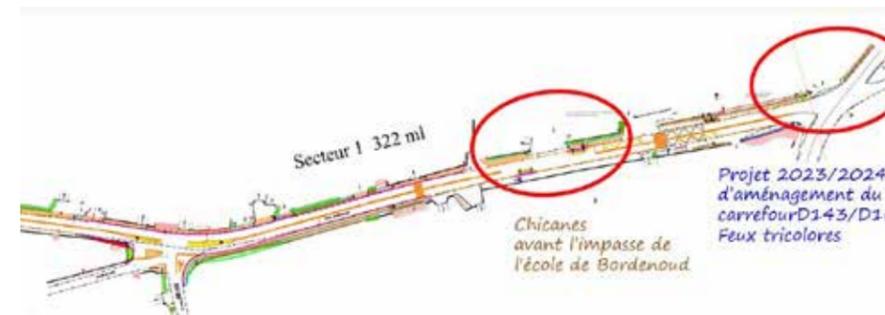
Depuis 2 ans ce projet est à l'étude et mobilise plusieurs élus. En effet, la sécurisation de la route de Bordenoud était arrivée en tête de l'enquête publique sur la sécurité des routes de la commune, lancée par la municipalité en février 2021.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la mise en sécurité de la route du Michoud, réalisée en début d'année, et précède celui de la route du Dauphiné et l'entrée dans notre village par la rue Elie Cartan, qui sera à l'étude dans les années à venir.

Le 24 mars dernier, Delphine Hartmann, ses adjoints et conseillers accompagnés par les services Départementaux, les techniciens des Vals du Dauphiné, du syndicat des eaux et l'ensemble des entreprises participant au projet validaient sur le terrain les travaux d'implantation des ouvrages et de modification des réseaux.

La réunion publique du 2 avril dernier a permis de présenter le projet et de répondre aux questions des dolomois, venus nombreux, notamment les habitants de Bordenoud, très concernés.

Les travaux devraient débuter à l'automne 2022.



## Panneau d'information lumineux

Après plusieurs mois d'étude par la commission communication, afin de définir les besoins et trouver la meilleure solution, le nouveau panneau d'information lumineux a été installé le 20 mai dernier.

La commission a fait le choix de la location longue durée, associée à un contrat de maintenance, afin de toujours disposer d'un matériel adapté et opérationnel.

Cet écran permet aux associations et à la municipalité de mieux informer les dolomois des actualités de la commune.



## Extinction nocturne de l'éclairage public

Après plusieurs mois d'étude technique, de consultations et d'informations, l'extinction partielle de l'éclairage public est effective depuis le mois d'avril sur l'ensemble du territoire de la commune, de 23 h à 5h.

Des panneaux d'information vont être installés aux entrées du village.

On éteint la lumière, et on regarde briller les étoiles...



## Réhabilitation des anciens locaux de l'agence postale

Le 22 avril, se sont terminés comme prévu au calendrier les travaux l'espace Psychocorporel de la maison Coron.

Le rez-de-chaussée du bâtiment, initialement occupé par la Poste du village fait place à 2 bureaux para médicaux qu'occuperont très prochainement Amandine YNNA et Nadège CARTON.

Cet espace de 35 m<sup>2</sup> comprend : 2 bureaux, des sanitaires et une attente entièrement refait à neuf.

L'ensemble de l'aménagement intérieur a été réhabilité, une attention particulière a été apportée sur le confort acoustique et thermique.

Nos agents communaux et artisans locaux ont assuré la totalité des travaux. L'accès aux locaux se fera par l'entrée commune de la Résidence.

A l'extérieur, 8 places de parking viennent compléter l'offre pour accueillir la clientèle des commerces et résidents.

## Chose promise, chose due !

Le nouveau pôle multi-activités regroupant un terrain multisports (city-stade), un espace basket, des agrées de fitness et une aire de jeux pour enfants a ouvert ses portes pour les vacances de Pâques.

La fréquentation assidue (vous êtes déjà nombreux à l'avoir essayé en marquant quelques buts, paniers, descentes de tobogan...) nous conforte dans l'utilité et la nécessité de ces nouveaux équipements. C'est un plaisir de voir tous ces jeunes, avec le sourire, pratiquer des activités sportives et les plus petits profiter de l'aire de jeux qui leur est dédiée.

Tous ces aménagements sont libre d'accès, ils sont à disposition de tous les usagers (petits et grands) et ils s'adressent également à différents publics comme les écoles, le centre de loisirs, les associations, les jeunes et les familles.

Ces nouvelles installations sportives et ludiques offrent une opportunité de promouvoir et valoriser la pratique du « sport-santé » et des activités physiques en général pour le plus grand nombre.

Comme tous lieux collectifs, il est demandé de respecter quelques règles permettant le bien vivre ensemble :

- Le terrain multisports est interdit aux animaux.
- Il est demandé ne pas entrer sur le terrain ainsi que sur l'aire de jeux pour enfants avec des rollers, planches à roulettes, vélos et engins motorisés pour éviter de dégrader le sol.
- Il est demandé de ne pas fumer ni consommer d'alcool.

Il est demandé de respecter les lieux, le matériel, et les installations,

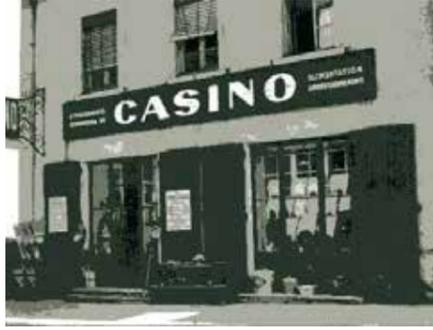
Le pôle multi-activités est un lieu de vie avec un esprit sportif positif. C'est un lieu de partage, de sports et de rencontres, déjà essentiel dans la vie de notre village.

Ce nouvel espace multisports et activités est le vôtre... A vous de jouer !



## Renaissance de la maison CHEVROLAT

«Ces deux photos ont été prises à un siècle d'intervalle (environ)» nous confie Monsieur Guy Gardien. En réalité la date d'installation du CASINO est inconnue ; il était en activité en 1930 et semble avoir été transféré à la place du magasin de presse actuel (épicerie Bret à l'époque) lors de la mise en vente de la maison Chevrolat dans les années 40.



Aujourd'hui, la municipalité, propriétaire de cette bâtisse, souhaite rénover la maison Chevrolat, avec un double objectif : entretenir et valoriser le patrimoine communal, et favoriser l'installation de commerces dans le village.

Conseillée par les Architectes des Bâtiments de France, la commission travaux a réalisé une étude de faisabilité proposant d'une part de préserver le patrimoine (rénovation des façades et menuiseries extérieures en conservant

- au plus près - leur aspect d'autrefois) et d'autre part de moderniser les espaces intérieurs.

Les enduits de façade décollés seront réparés par injection d'un coulis de chaux hydraulique; les chaînes d'angle

seront reconstituées à la chaux aérienne.

Les vitraux seront insérés dans les nouvelles menuiseries à mouton et gueule de loup identiques à celles déposées mais à double vitrages. La devanture sera conservée et sécurisée : la marquise et les volets persiennes seront restaurés et revêtus de peintures microporeuses à la caséine qui respectent les teintes de l'époque. Les carrelages du rez de chaussée seront conservés et protégés.

Les travaux devraient débuter au début du deuxième semestre 2022, afin de permettre l'installation d'un commerce dans les meilleurs délais.

*S.Frombaum et N. Carsouille, deux Dolomieu passionnés de photos, nous font partager leurs clichés artistiques.*

## Et pendant ce temps-là, au jardin participatif...

Notre équipe de joyeux jardiniers poursuit le projet.

Ainsi, une dizaine d'arbres fruitiers ont été plantés en décembre, avec un peu d'huile de coude, du paillage, et beaucoup de bonne humeur. Ils se portent tous à merveille aujourd'hui !

5 plants de framboisiers jaunes les ont rejoints en mars.

René, infatigable, a semencé une bande du terrain avec de la jachère fleurie. Les insectes pollinisateurs trouveront de quoi butiner tout l'été !



Des cuves d'occasion, destinées à récupérer l'eau du toit du local du service technique ont été achetées et installées. Ces cuves permettront de ne pas utiliser le réseau d'eau potable pour l'arrosage des plantes.

Prochain projet : la végétalisation des deux « arrêts de bus » métalliques situés en bas du terrain, afin de créer un espace de rencontre agréable.

Vous êtes intéressés par ce projet et souhaitez y participer ? N'hésitez pas à nous rejoindre, en contactant la mairie.

## Tribune de l'opposition

### Dolomieu 2020

Thèmes oubliés : Aménagement du territoire, planification, cadre de vie et développement durable

Il convient de se projeter sur le moyen et le long terme, par des objectifs collectifs qui bénéficieront à l'ensemble de la population, à contrario de doctrines et/ou de besoins personnels identifiés lors d'une campagne électorale.

Il faut gérer la complexité et développer une gouvernance adaptée aux défis de demain. Des concertations et des débats sont nécessaires en informant correctement les élus et la population. Seules la voirie et la sécurité ont fait l'objet d'un travail de fond.

Les vraies réponses pour demain :

- Planifier et aménager durablement
- Organiser le partage des espaces en privilégiant les modes doux de déplacement (piétons, cyclistes, poussettes, etc.) dans le cadre d'opérations coordonnées
- Se projeter à 5 ans, 10 ans et envisager un cadre de vie environnemental évolutif
- Promouvoir la solidarité et le logement social (jeunes couples, familles monoparentales, personnes isolées)



## Cinéma de plein air

La commune, en partenariat avec la communauté de commune des Vals du Dauphiné, propose aux habitants une séance de cinéma de plein air, **le 3 septembre 2022 à 21h.**

Venez découvrir ou redécouvrir le film « Adieu les cons », d'Albert Dupontel.

Synopsis : Lorsque Suze Trappet apprend à 43 ans qu'elle est sérieusement malade, elle décide de partir à la recherche de l'enfant qu'elle a eu adolescente, ayant accouché sous X sous la pression de ses parents. Elle se met alors en quête avant qu'il ne soit trop tard. Sa quête administrative va lui faire croiser JB, quinquagénaire en plein burn out, et M. Blin, archiviste aveugle d'un enthousiasme impressionnant. À eux trois, ils se lancent dans une quête aussi spectaculaire qu'improbable.

Venez nombreux, l'entrée est gratuite !

## Les dés sont jetés !

Comme vous l'avez déjà deviné, vous allez pouvoir vous amuser !

Un partenariat a été établi entre la commune et la Ludothèque itinérante "Opte pour le jeu" de Mme Gomet. Pour son lancement le mercredi 25 mai, un temps de rencontre ouvert à tous, et entièrement consacré aux jeux, a pris place à la salle des fêtes. Une vraie caverne d'Alibaba attendait petits et grands !

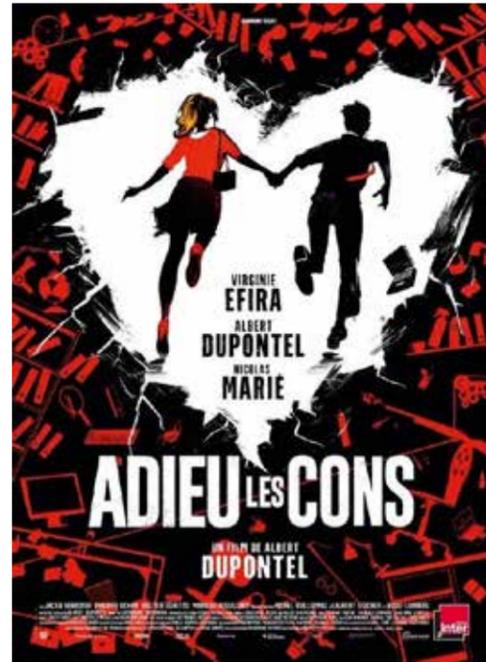


Vous avez été nombreux à venir découvrir Cendrine, ses multiples trésors ainsi que les modalités pour vous inscrire (adhésion annuelle de 40 € par famille, participation en fonction des prêts, ...). Retrouvez-la lors de ses permanences à l'étage de la médiathèque (le premier samedi du mois de 10h à 12h).

A vos agendas :

- Samedi 2 juillet
- Samedi 3 septembre
- Samedi 1er octobre
- Samedi 5 novembre
- Samedi 3 décembre

A vous de jouer !



## PNI : la 15<sup>ème</sup> édition avait tout d'une grande



Une pincée d'humour, une noisette d'aventure, un soupçon de mystère, quelques poils d'animaux ... Voici la recette de ces sélections qui ont accompagnés nos jeunes lecteurs/électeurs. Cette 15<sup>ème</sup> édition du Prix Nord Isère est un incontournable qui a vu cette année encore un très bel engouement (871 classes inscrites dont 10 à Dolomieu).

Le mardi 17 mai, la salle du conseil, à la mairie, s'est métamorphosée pour l'occasion en bureau de vote. 8 classes ont pu voter dans des conditions optimales (isoloirs, urnes, carte d'électeur...). Les 2 autres classes étant en voyage scolaire, un second temps de vote a été organisé avec l'aide des enseignants.

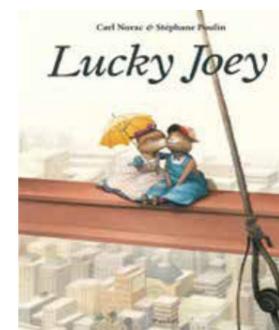
Un plaisir partagé par les jeunes qui découvrent de nouveaux livres et le droit de voter dans de vraies conditions, et pour les équipes des 68 bibliothèques qui accueillent ces jeunes lecteurs qui développent un regard critique et riche en arguments.

Merci à tous pour votre participation.

## Destination Lecture

L'animation « destination lecture », organisée par le médiathèque La Passerelle, a été proposée cette année à la classe de CE1 de Mme Ribes. Les enfants ont lu une sélection de 8 livres. Celle-ci se compose de trois albums, d'un roman enfant, de deux documentaires et de deux BD.

Parmi ces titres, ils vont faire une sélection de trois livres. Ce palmarès sera présenté lors d'une rencontre, le 2 juin à 9h30, à la médiathèque « La Passerelle » organisatrice de cette animation. le 2 à la médiathèque « La Passerelle » organisatrice de cette animation.



## HORAIRE D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Juillet: ouverture les samedis de 10h-12h

Août : fermeture



## Lettre à Nelly...

Nelly,

Tu as vu le jour le 4 mai 1964 dans le Doubs.  
Avant de t'installer par ici, tu as eu la joie d'avoir 3 enfants dont tu nous as tant parlé.

En 2005, tu as commencé sur Dolomieu en remplaçant un agent d'entretien. Ça a été le début d'une grande histoire entre Dolomieu et toi. En janvier 2007, tu as été mise en stage puis titularisée en avril 2008 au grade d'agent du patrimoine ! Tu t'es vu confier la gestion de la bibliothèque, l'accueil des écoles ainsi que des fonctions d'animations (sur les jours d'école et pendant l'interclasse du midi). Avec le temps, tu as également réalisé des missions de service au restaurant scolaire et les animations TAP.



Au fil des années, tu as su faire ta place dans la commune et même bien plus. Toujours dévouée auprès des enfants et de la médiathèque, tu étais un des premiers visages accueillants et dynamiques pour les nouveaux arrivants, une mine d'informations et de conseils pour les adhérents et les dolomois de passage à la médiathèque, une aide précieuse lors de la création du réseau des médiathèques, un repère pour les enfants que tu as vu grandir avec le temps ... Nelly, seul ton prénom suffit, toutes les familles te connaissent, tu faisais partie de chaque famille.

Nuls n'oubliera ton chapeau, toi qui étais surnommée «la Dame au Chapeau».

Nuls n'oubliera ton accueil à la médiathèque (ton sourire, ton écoute, ta disponibilité, ...)

Nuls n'oubliera les animations (atelier dolorigolo qui avait permis de faire une maquette du village en gourmandises, le sang pour sang Polar, ...),

Nuls n'oubliera les nombreuses rencontres avec des auteurs, illustrateurs, conteurs... mais aussi les spectacles (concert lyrique, magie, ...) et bien d'autres grands moments que tu nous as fait vivre (avec ton équipe de bénévoles et amies, à qui tu manques).

Ton départ, le 14 avril 2022, a été un choc pour petits et grands de la commune et des alentours.  
Toi qui aimais voyager, les croisières, nous te souhaitons de tout cœur un paisible voyage vers les étoiles...

Les dolomois

## Le CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

### Le service de téléassistance

De nouveaux adhérents ont souscrit au service de téléassistance, toujours proposé par le CCAS de Bourgoin-Jallieu.

#### Qui peut en bénéficier ?

Vous êtes âgés de 60 ans ou plus ou vous êtes porteur d'un handicap, vous pouvez bénéficier du service téléalarme.

#### Comment ça marche ?

Une montre ou un médaillon relié à un transmetteur vous seront remis lors de l'installation. Une simple pression dessus et le contact avec le centre d'écoute est immédiat.

L'opérateur alerte soit les personnes désignées dans le dossier, soit les services d'urgences.

Les membres du CCAS de Dolomieu visitent régulièrement les bénéficiaires du service, afin de s'assurer du bon fonctionnement du système, mais également pour conserver le lien avec les usagers.

#### Combien ça coûte ?

Le tarif est fixé annuellement par décision du Conseil d'administration du CCAS de Bourgoin-Jallieu. Il est actuellement de 36 euros par mois. Ce service est déductible de moitié de vos impôts ou vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôt.

Des aides peuvent également être apportées par le CCAS, ou au titre de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie)

N'hésitez pas à vous renseigner sur son fonctionnement auprès de la mairie si vous en éprouvez le besoin.

### L'aide aux familles

Le CCAS peut apporter aux familles de Dolomieu qui en font la demande, une aide financière afin de faciliter l'accès des enfants au Centre de Loisir géré par Les Vals du Dauphiné.

Cette aide est calculée en fonction du quotient familial, comme suit :

Quotient familial	Aide Financière par jour et par enfant
Moins de 700 €	2.00 €
De 701 à 900 €	1.50 €
De 901 à 1200 €	1.00 €
Plus de 1200 €	Néant

Depuis 2021, cette aide n'est plus déduite directement des factures, il faut en faire la demande auprès du CCAS pour en bénéficier.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie si vous souhaitez plus d'informations

## Enquête sur le service de portage des repas

En début d'année, les membres du CCAS ont visité les dolomois âgés de 75 ans et plus, pour leur souhaiter la nouvelle année, leur offrir une boîte de chocolats et les cartes de vœux confectionnées par les élèves des écoles de la commune.

Nous avons profité de ces visites pour mener deux enquêtes sur le service de portage de repas proposé par la commune : une enquête de satisfaction adressée aux personnes bénéficiant du service, et une enquête sur le portage de repas afin de permettre de mieux cibler les attentes des personnes n'utilisant pas le service.

### Résultats de l'enquête sur le portage de repas à domicile :

205 questionnaires ont été distribués, et avons eu 59 réponses.

☞ Avez-vous connaissance du service ?

- Oui : 56
- Non : 3

☞ Avez-vous déjà bénéficié du service ?

- Oui : 3
- Non : 56

☞ En cas de difficultés, seriez-vous prêt à faire appel au service ?

- Oui : 55
- Non : 0
- Autres prestataires : 4

☞ Le coût financier est-il un frein ?

- Oui : 5
- Non : 49

☞ Bénéficiez-vous d'un autre service de repas que celui du CCAS ?

- Oui : 3
- Non : 56

**Remarques :** Parmi les personnes ayant connaissances du service de portage de repas : trois en ont déjà bénéficié mais arrêté pour cause de décès, service temporaire et pas adapté aux personnes âgées

Concernant le cout financier, pour 5 personnes, le cout est en frein mais elles n'ont pas connaissance du prix

### Résultats de l'enquête de satisfaction sur le portage de repas :

Nous avons distribué 16 questionnaires et avons eu 11 réponses.

☞ Etes-vous satisfait de la qualité de la présentation ?

- Oui : 11
- Non : 0

☞ Etes-vous satisfait de la qualité du repas ?

- Oui : 9
- Non : 2

☞ Etes-vous satisfait du portage de la livraison ?

- Oui : 11
- Non : 0

Remarques : Concernant la qualité du repas : viandes et légumes trop secs.

Que souhaitez-vous avoir de plus ? Soupe maison, plats anciens : boudin, langue de bœuf ...

Nous avons ajouté une question sur un éventuel service de portage de livres de la médiathèque. Seules quatre personnes seraient intéressées par ce service.

Au-delà de sa vocation alimentaire, le service de portage de repas se veut un lien avec l'extérieur. Pour être éligible à ce service, il faut être âgé de 60 ans ou être en perte d'autonomie. Les repas sont confectionnés sur place, au restaurant scolaire, par les agents de la commune, et sont livrés par le personnel communal. Vous avez la possibilité de bénéficier du repas du lundi au dimanche, ou seulement les jours que vous souhaitez. La livraison est assurée du lundi au vendredi (la livraison des repas du week-end se fait le vendredi).

**Tarif du repas au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :**

Personne seule Revenus mensuels	Couple Revenus mensuels	Tarifs
Moins de 1300 €	Moins de 2000€	6.09 €
De 1301€ à 1600 €	De 2001 € à 2500 €	7.30 €
De 1601 € à 1900 €	De 2501 € à 3000 €	8.56 €
De 1901 € à 2100 €	De 3001 € à 3300 €	9.78 €
Plus de 2101 €	Plus de 3301 €	10.50 €



## Le Conseil Municipal des Jeunes - CMJ

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se sont vu remettre leur écharpe de conseiller lors du conseil municipal du 8 mars.

Ils sont très fiers de pouvoir l'arborer lors des cérémonies officielles, notamment lors de la commémoration du 8 mai.

Le C.M.J est force de proposition pour créer et participer à des projets au sein de la commune.

Ils ont organisé une chasse au trésor le samedi 14 mai : une petite abeille est partie sur les chemins de la commune pour ramasser son pollen et le ramener à sa ruche... Un beau soleil, des jeux, des énigmes, des cadeaux.... plus de 100 enfants ont participé, accompagnés de presque autant d'adultes !



Le conseil municipal des jeunes - cérémonie du 8 mai

Un joli succès pour cette première chasse aux trésors, et de nombreuses familles ravies. Les membres du C.M.J. n'entendent pas en rester là : ils participent aussi à la journée terre de jeux 2024 et aux cérémonies et fête proposées sur le village pendant l'été.



CMJ - Conseil Municipal des Jeunes

## ÉCOLE DES FORGES SACRÉ-COEUR

### Le jardin à l'école des Forges !

Le printemps est déjà bien installé et voilà que les élèves de l'école des Forges sont en action pour mettre en place le jardin : arroser, bêcher, planter, récolter, ...

Le jardin est un lieu de rencontre, d'observation, ... mais également un endroit pour travailler, découvrir de nouvelles choses ! La classe de CM a travaillé sur les conditions de germination en faisant des expériences, des hypothèses. Les élèves de CP-CE et maternelles ont planté des radis et d'autres graines pour voir ce qui peut pousser ou non.



Deux responsables jardin, de chaque classe, entretiennent chaque jour le carré potager. Cette organisation permet de faire du lien entre les élèves : les grands aident les petits à arroser, planter. Les responsables se relaient chaque semaine. Ainsi, chaque élève aide à construire un beau jardin. Vivement le temps des récoltes !



### La fête du 100<sup>e</sup> jour d'école !

Vendredi 21 avril, c'était un jour spécial car c'était le 100<sup>e</sup> jour d'école. Pour ce chiffre « rond », les enseignants ont offert aux élèves une journée hors du commun. 100 jours c'est aussi l'occasion de travailler sur le chiffre 100 avec des activités ludiques en mathématiques, art plastique, en anglais, en sport, ...

Vous pouvez retrouver l'actualité classe par classe sur le site internet : [www.ecole-des-forges.fr](http://www.ecole-des-forges.fr)

Vous trouverez également toutes les informations sur notre établissement : inscription ; lien avec le collège St Bruno ; les projets de l'école, le projet éducatif et d'autres informations utiles.

## Installation d'une kinesithérapeute à Dolomieu

Pour répondre aux besoins des habitants de Dolomieu et des environs, une masseur-kinésithérapeute s'est installée fin mai dans un cabinet situé au pôle médical de la Bourgère.

Son activité se divise en deux parties :

Activité à domicile sur Dolomieu et ses environs.

Activité au cabinet, équipé d'ultrasons, neurostimulation électrique transcu-

tanée (Tens) et pressothérapie (ondes de choc en 2023) ainsi qu'un espace de rééducation complet : presse, rameur, vélo, vélo elliptique...

L'ouverture du cabinet s'est effectuée en mai dernier. La prise de rendez-vous se fait par téléphone ou par sms au 06 77 09 90 73. Préciser le nom, la pathologie, le numéro de téléphone et s'il s'agit d'une visite à domicile et l'adresse précise.



***Vous pouvez retrouver tous les professionnels de santé sur le site de Dolomieu***  
***www.dolomieu.fr***

## Un nouvel ostéopathe à Dolomieu

Diplômé depuis 2015 du Centre Européen d'Enseignement Supérieur de l'Ostéopathie de Lyon, Edouard Barret pose avec enthousiasme ses valises à Dolomieu.

Après avoir exercé à Lyon, dans la Loire et l'Isère, il a rejoint Charlotte dans les locaux de la Bourgère. L'ostéopathie est une médecine manuelle, n'utilisant pas d'autre outil que la main de l'ostéopathe, pour une prise en charge du patient dans sa globalité. Les techniques s'adaptent à tous les âges de la vie : pour le nourrisson, l'enfant, l'adolescent, l'adulte sportif ou non, la femme enceinte, les personnes âgées. Les maux traités vont de l'entorse à la migraine, des troubles digestifs aux

douleurs musculaires. L'ostéopathie est aussi utile pour prévenir des douleurs et assurer le suivi des sportifs. Edouard utilise des techniques douces et ne fait généralement pas « craquer », bien qu'il puisse le faire si vous le souhaitez.

« Musicien, sportif, bricoleur, amateur de gastronomie, jeune papa, j'aime avant tout le contact avec les gens, peu importe leur âge ! Je vous reçois au cabinet 310 route du Pré Veyret, ZA de la Bourgère, sur rendez-vous. Ceux-ci peuvent être pris sur Doctolib ou par téléphone au 07 82 70 48 15 »



## Création d'un espace psycho-corporel



L'Espace Psycho-Corporel est un projet de deux amies de longue date qui travaillaient depuis de nombreuses années dans le secteur médico social.

Toutes les deux nous étions convaincues qu'il était indispensable d'offrir aux personnes porteuses de troubles neuro développementaux des prises en charges adaptées, hors des institutions, des outils diversifiés et validés scientifiquement même s'ils sont parfois peu connus.

Un lieu permettant aux aidants de pouvoir avoir une écoute, une guidance, des outils corporels leur permettant de trouver des ressources dans un quotidien bien souvent difficile.

Nos formations se sont élargies et s'adressent également à toutes personnes désirant une thérapie brève pour des problématiques ciblées (anxiété, dépression, addiction...)

La spécificité de notre approche est le regard croisé de deux éléments indispensables au bien-être de chacun : le corps et l'esprit.

Le nom était donc tout choisis, nous avons créé en 2021 l'espace psycho corporel.



Les prises en charge que je propose sont toutes issues des Thérapies Cognitives et Comportementales. C'est une thérapie brève, validée scientifiquement, qui vise à remplacer les idées négatives et les comportements inadaptés par des pensées et des réactions en adéquation avec la réalité. Elles suivent une démarche de résolution de problèmes. La thérapie visera donc, par un nouvel apprentissage, à remplacer le comportement inadapté par un comportement plus adapté correspondant à ce que souhaite le patient.

Les bilans et évaluation s'adressent aux personnes porteuses de troubles neurodéveloppementaux. Elles sont toutes validées et normées. Elles portent sur le fonctionnement de la personne dans différents champs (communication sensorielle, niveau d'adaptation) afin d'être au plus près des besoins réels d'accompagnement de la personne. La guidance parentale consiste à accompagner les parents dans l'aide éducative de leur enfant. Elle a pour but d'améliorer la qualité de vie de toute la famille. La notion de "guidance" sous-entend à la fois les notions de conseil, de direction, d'aide, de soutien et d'accompagnement. Les formations s'adressent à toutes personnes touchées par la question des troubles du spectre de l'autisme (professionnel, école, centre de loisirs). Les thématiques proposées portent sur la communication, la sensorialité, la douleur et la vie affective et sexuelle.

J'accompagne toutes les personnes qui souhaitent se libérer d'un comportement, dépasser un blocage ou tout simplement accéder à un mieux-être. Les outils que je propose vous aide à relever vos défis et atteindre vos objectifs.

L'hypnose Ericksonienne : est un état de conscience modifié, c'est un état naturel que l'on connaît tous. Le champ de l'utilisation de l'hypnose est très large : concentration, préparation aux examens, entretiens, trouble du sommeil, angoisse, stress, anxiété, confiance en soi, peurs, deuil, blocages, allergie, addictions, se libérer du tabac...

La Sophrologie : est un entraînement du corps et de l'esprit. En utilisant des techniques de respirations contrôlées, de la détente musculaire et des images mentales cela permet de retrouver un bien-être, de stimuler vos capacités et donc d'activer votre potentiel !

L'Art-Thérapie : cette méthode est particulièrement recommandée pour les personnes qui ont du mal à s'exprimer, à organiser leurs pensées ou encore à mettre des mots sur leurs ressentis. Nul besoin d'avoir la fibre artistique. Par le biais de la peinture, accessible à tous, laissez-vous aller librement.

J'interviens dans les écoles, lycées professionnels, MFR, maison de retraite, centre médico-éducatif.

## Cette année, plusieurs agriculteurs de la commune ont semé... du chanvre

Pas d'inquiétude, il s'agit du chanvre CANNABIS SATIVA L. et non son cousin, le CANNABIS INDICA, qui lui, est interdit en France. Leur différence ? le taux de THC (tétrahydrocannabinol) qui est bien inférieur à 0,2 % comme le stipule la réglementation française et européenne.

Cette plante commence à être réimplantée dans notre région car elle possède de nombreux atouts :

**Bon pour l'environnement :** Le chanvre n'a besoin d'aucun traitement phytosanitaire (ni fongicide, ni herbicide, ni insecticide). Il permet, en outre, de réduire la pression des adventices sur la culture suivante et de restructurer le sol. Il est également peu gourmand en fertilisation et en eau. Par ailleurs, chose étonnante, il capte 15 tonnes de CO2 par hectare et par an. En floraison, il capte autant de CO2 qu'un hectare de forêt !



**Parfait pour l'éco-construction :** la chènevotte, issue de la tige du chanvre, est de plus en plus plébiscitée par les fabricants de matériaux de construction. Associée à un liant minéral (ciment, chaux) et de l'eau, elle devient un béton isolant biosourcé.

**Isolant et durable :** la fibre de chanvre, également issue de la tige, est utilisée en isolation en substitution des laines minérales. Outre le fait qu'il s'agit d'un matériau naturel et écologique, ses propriétés sont remarquables : meilleure régulation de l'hygrométrie, meilleure isolation acoustique, naturellement répulsive contre les rongeurs.

**Résistant et écologique :** la fibre est également utilisée en papeterie, dans le textile et la construction automobile. Par exemple, le papier de chanvre se recycle 2 fois plus que le papier issu de la pulpe de bois et nécessite moins de traitements pour être blanchi. Ou encore, dans l'industrie automobile, il est utilisé pour sa résistance et sa légèreté.

**Un super-aliment :** les graines de chanvre sont classées parmi les super-aliments. Cela signifie qu'elles ont de multiples vertus sur la santé et le bien-être : riches en vitamine E, en acides gras insaturés, en fibres solubles et insolubles et sources de protéines végétales.

Les agriculteurs seront accompagnés pour le suivi de la culture par les techniciens agronomes de la Maison François Cholat, à l'initiative de cette nouvelle filière.



## ASSOCIATIONS

### TENNIS

Le Tennis Club Dolomieu bat son plein, avec de nouveaux adhérents qui se sont inscrits au printemps, ils rejoignent ainsi les nombreux et fidèles adeptes du tennis qui jouent à Dolomieu, certains depuis déjà une dizaine d'années.



Le Tennis Club Dolomieu, c'est le tennis loisir entre amis, famille... mais c'est aussi le tennis compétition, où nous nous sommes distingués lors des derniers championnats.

Notamment l'équipe féminine qui finit première et se qualifie pour les phases finales, les hommes en tête de classement. De bons résultats à maintenir dans la durée.

*Nous avons organisé le 12 mars notre traditionnelle vente de cochons rôtis à la broche qui a rencontré comme d'habitude un beau succès. Rendez-vous en octobre pour une nouvelle vente.*

Le 18 juin, pour le grand bonheur de tous, adhérents, leurs familles et amis, s'est déroulé notre fête du tennis que nous n'avions pu réaliser depuis le début de la pandémie. Grand moment de partage, animations, défi sportif, barbecue le midi et la paëlla du président le soir. Merci à tous pour votre investissement et merci

Nous avons la joie d'avoir un nouveau terrain de tennis (un grand merci à la municipalité, ce terrain était attendu et désiré depuis des années) aux normes, à proximité de l'autre terrain ce qui facilite grandement les cours des enfants. Nous allons pouvoir maintenant organiser des tournois ce qui manquait cruellement au club.



*Nous vous rappelons que les inscriptions sont ouvertes toute l'année avec un tarif « Printemps-été » préférentiel valable du 1<sup>er</sup> avril au 31 août.*

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site pour toute information [www.tennisclubdolomieu.fr](http://www.tennisclubdolomieu.fr) ou bien contacter l'association par le biais de notre adresse mail : [tcdolomieu@gmail.com](mailto:tcdolomieu@gmail.com) ou appeler directement notre président José Porlan au : 06.26.51.53.53.

**Nous vous souhaitons de bonnes vacances ensoleillées et bien remplies.**



## LE SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles de Dolomieu organise des manifestations tout au long de l'année pour agrémenter la vie des enfants à l'école et verser en début d'année une subvention voté au sein du bureau, pour participer aux projets et sorties scolaires et aux fournitures scolaires également.

Pour l'année 2021/2022 le sou des écoles a réalisé les actions suivantes

- La vente de brioches
- Le marché de Noël avec sa tombola
- Une belote
- La vente d'objets personnalisés de vos enfants

Le bureau remercie la mairie, le comité des fêtes, les services techniques, les familles, l'équipe enseignante, les partenaires ainsi que toutes les personnes qui participent au bon déroulement des actions.



L'Assemblée générale du sou des écoles se tiendra courant septembre et nous espérons la présence du plus grand nombre, car sans parents actifs et bénévoles, aucune de nos manifestations ne pourraient avoir lieu.

Tous les parents souhaitant s'investir et participer dans le déroulement des manifestations sont les bienvenus !!

*Le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 le Sou des écoles organise la fête des écoles, qui se tiendra à la salle des fêtes à partir de 16h30 avec spectacle des enfants, jeux, buvette (le mot avec les informations vous sera distribuer prochainement) ...*



Pour retrouver toutes les informations du sou des écoles, rendez-vous sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/soudesecolesdedolomieu>

Le bureau de 2021/2022 est le suivant :  
METIVIER Lionel : Président - PERRIN Alexandre : Vice-Président  
LAGREOU Noelle : Trésorière – FAURE Marianne : Vice-Trésorière  
DENUNCQ Elodie : Secrétaire – SEGUY Céline : Vice-Secrétaire

Pour nous contacter ou pour tout renseignement, l'adresse mail est : [soudesecolesdedolomieu@gmail.com](mailto:soudesecolesdedolomieu@gmail.com)

## BCFD BASKET CLUB FAVERGES DOLOMIEU

### Une saison 2021-2022 partie sur des chapeaux de roue

Nos gymnases, trop longtemps délaissés, ont repris vie depuis la rentrée de septembre et voir nos licenciés revenir jouer et en découdre sur nos terrains nous fait beaucoup de bien.

Nous avons accueilli cette année encore de nombreux jeunes basketteurs et nous sommes heureux d'avoir des équipes dans toutes les catégories. Au vu de l'investissement et la motivation manifestée lors des entraînements, les résultats sont plus que positifs !

N'hésitez pas à venir jeter un œil le samedi après-midi ou



même le soir pour vivre l'atmosphère parfois irrespirable d'une fin de match de basket un peu serré !

Créer cette saison, notre club de supporters est présent tous les week end pour encourager nos équipes. Une ambiance de feu à coup de tambour, de cornes, de chants, de la première à la dernière minute de match. Nul doute que nombre de victoires ont été remportés grâce à eux !

Cette année, la grande nouveauté au BCFD est l'activité baby-sport ! Une idée de deux papas du club cherchant une activité sympa à faire avec leurs petits bouts, qui s'est rapidement concrétisée pendant l'été.



Le samedi matin, à Faverges de la Tour, pas moins de vingt-deux enfants de 3 à 4 ans viennent faire du sport le temps d'une heure. Il n'est pas encore question de basket, mais de jeux avec ou sans ballon, d'exercices de coordination, de courses et surtout une envie de partager de bons moments autour des valeurs que représentent le sport.

L'encadrement est une équipe efficace avec à sa tête Mathilde et Yoann, bien secondés par des jeunes licenciés du club que nous tenons à remercier : Lucas, Léa, Camille, Théo, Tom, Chloé : un investissement et une motivation sans faille chaque samedi pour faire courir et surtout sourire les enfants.

Le championnat touche à sa fin mais pas la saison que nous souhaitons finir en beauté.

En effet, nos tournois se dérouleront à Dolomieu le 10 juin pour les adultes et le 11 juin pour nos jeunes



*Puis nous enchaînerons, au mois de juillet, sur un séjour sportif de 3 jours à la montagne. Celui de l'année dernière au bord du lac d'Aiguebelette a été un très joli moment de partage !*

Puis nous clôturons avec le traditionnel stage d'été.

En tous cas, c'est avec beaucoup de plaisir et d'envie que notre association est repartie après quelques mois de galère. Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos manifestations : nous vous accueillerons avec plaisir !



## CHORALE « A TOUT CHOEUR »



La Chorale « A tout Choeur » continue son aventure. Depuis le mois de septembre 2021 nous chantons. Au plus fort de la crise avec un masque et éloignés d'un mètre les uns des autres nous avons pu continuer notre activité.

Nous préparons un concert que nous présenterons à Pont de Chéry le 2 octobre 2022 puis sûrement à Dolomieu en novembre 2022. De nombreuses chansons qui auront pour thème « l'eau ».

La chorale se réunira fin juin autour d'un bon repas et espère organiser un petit voyage.

Cette année nous avons perdu une choriste, notre amie Chantal qui nous a quitté subitement et notre ami Charles qui ne peut plus chanter par suite de problèmes de santé.

Notre répertoire se chante à 3 ou à 4 voix, nous attendons que vous veniez nous rejoindre. Nos répétitions se font toujours salle Agordo (salle des fêtes) un samedi sur deux de 14 à 17 heures. Elles se déroulent dans la joie et la bonne humeur.

Pour tout contact : 04 74 88 08 61



## JIP - JACHÈRE INSECTES POLLINISATEURS

Nous avons été invités par la Maison de l'Arbre à tenir un stand à la 26<sup>ème</sup> Fête des Plantes de Réaumont les 16 et 17 avril. Agréable weekend.



JIP a réalisé une jachère pour les jardins partagés de Dolomieu.

Pour la première fois, JIP va gérer la buvette et les repas des exposants au Salon du Livre le 2 octobre à la Salle des Fêtes de Dolomieu.

Nous proposerons toute la journée boissons et crêpes.

Après une interruption bien involontaire de 2 ans, nous sommes heureux de vous annoncer que notre vente de soupe de courges aura lieu le 15 octobre à partir de 14 heures place de l'Église.

Dernière réunion JIP avant les grandes vacances : 23 juin 20 h 15 salle Agordo

Pour nous contacter :

Président 06 10 94 27 59  
Mail [association.jip@bbox.fr](mailto:association.jip@bbox.fr)  
Site [jacheresdolomoises.e-monsite.com](http://jacheresdolomoises.e-monsite.com)

## LE COMITÉ DES FÊTES

### VENEZ FAIRE LA FÊTE

Le Bureau 2022 :

Président : Charles MOREL  
Président d'honneur : Louis DESGEORGES  
Responsable du matériel : Louis DES-GEORGES  
Trésorière : Nathalie MARTINEZ  
Trésorier adjoint : Charles MOREL  
Secrétaire : Charles MOREL.  
Membres actifs permanents : Martine RIVIER, Michelle BOM-PARD, Marie Jo COTTAZ, Denis COTTAZ, Martine PASIAN, Henri GRANGER.

Notre vocation est d'organiser des fêtes et manifestations parfois en collaboration avec les autres associations.

Nous gérons le matériel de cuisine et de restauration à la disposition des associations et des particuliers.

Le 7 mai nous avons organisé une séance du théâtre FEYDEAU

La Fête du village est prévue le 2 juillet : Orchestre, repas confectionnés par des professionnels,

Buvette, animations pour les enfants et en finale un feu d'artifices.



Le Comité des Fêtes recherche toujours de nouveaux adhérents pour de nouvelles aventures.

[charles.morel13@orange.fr](mailto:charles.morel13@orange.fr) 0633528148.



## JUDO CLUB DOLOMIEU

Le 21 juin 2022 sonnera la fin de la saison pour notre Club et nous sommes heureux qu'elle se soit déroulée sans fermeture cette année. Si notre manifestation tournée autour des jeux (Sociétés, en Bois et Jeux vidéo) n'a rencontré qu'un succès d'estime pour sa deuxième édition, ce n'est pas le cas pour nos cours de sports.



L'apprentissage du Judo avec notre nouveau Professeur, Maxime Maucort, est une véritable réussite auprès des enfants qui ont su faire d'énormes progrès techniquement. Le Taïso, renforcements musculaires et relaxation, a été victime de son succès et véritablement apprécié par tous les pratiquants.

Si vous souhaitez faire découvrir le Judo à votre enfant ou vous remettre en forme avec le Taïso, nous vous invitons à réserver votre place pour la saison 2022/2023 lors la Journée Portes Ouvertes Sportive le 25/06/2022 ou lors du Forum des Associations de Dolomieu. Le nombre de places étant très limité dû à la réinscription de nos adhérents, ne tardez pas !



Vous pouvez retrouver, toutes les informations, horaires et tarifs sur notre site internet : <http://clubjudolomieu.unblog.fr>

Si vous souhaitez rejoindre notre association, en tant que bénévoles ou membres du bureau, nous serons heureux de vous accueillir et d'échanger ensemble. Pour ce faire envoyez nous un mail à l'adresse [judoclubdolomieu@gmail.com](mailto:judoclubdolomieu@gmail.com)

## COMITÉ PAROISSIAL



Les enfants du catéchisme 2022

La catéchèse est ouverte à tous les enfants baptisés ou non, curieux de connaître Jésus et de le rencontrer.

A travers le module vivant : Nathanaël fait de témoignages, d'activités-bricolage, d'écoute de la parole de la bible, l'enfant apprend à prier et acquière peu à peu une foi vivante.

Les catéchistes ont reçu une formation pour chaque module avec d'autres animatrices. La responsable est aidée par une maman.

Les rencontres ont lieu tous les 15 jours à la cure de Dolomieu le mardi soir de 16h30 à 18h.

Pour tout renseignement contacter la paroisse Ste Anne au 04 74 97 10 33



Après 2 années d'interruption liée à la crise sanitaire, l'association de la communauté chrétienne de Dolomieu a tenu son assemblée générale à la cure le 26 mars. Le Père Bertrand, curé de la paroisse était représenté par Monsieur Pellerin, trésorier paroissial. La communauté a accueilli plusieurs nouvelles familles dolomoises. Un nouveau membre est entré au bureau en remplacement d'une personne sortante. Les différentes actions à mener cette année ont été définies.

## JMG FRIEND'S THE COUNTRY CLUB !

Venez partager notre passion de la Country à Dolomieu avec Jocelyne ! Débutants, novices ou confirmés, nous vous accueillons avec plaisir :



### TOUS LES JEUDIS SOIR

De 19h30 à 20h30 : cours débutant

De 20h30 à 21h30 : cours novice / confirmé

**N'hésitez pas à venir essayer lors des premiers cours d'essai de début septembre**

Contact : [nathaliemartinez38@orange.fr](mailto:nathaliemartinez38@orange.fr)

06.79.16.79.28

## TERPSICHOR'DANCE

L'association Terpsichor'Dance est toujours présente à Dolomieu, malgré une année encore difficile. Johane a fait son possible pour assumer les cours. Elle propose : si de nouveaux adhérents souhaitent s'entraîner, le paiement à la séance.

**Les cours adultes sont le lundi à 18h30 et les enfants le mercredi à 13h à la salle des fêtes.**

Tous nos remerciements à la mairie pour son aide. Rendez-vous le 3 septembre 2022 au forum des associations



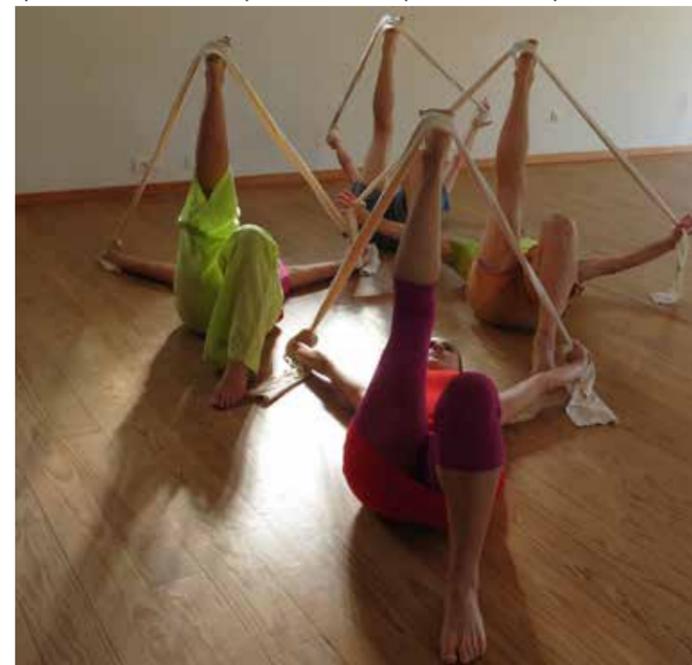
## CORPS ESSENCE

### Pilates, Périnée&Mouvement® Abdos de Gasquet : une association gagnante

L'association Corps Essence propose sur Dolomieu des cours collectifs qui associent **Pilates, Périnée et Mouvement® et Ados de Gasquet**

L'objectif est de pratiquer le **Pilates** en acquérant une bonne connaissance de son périnée et en renforçant ses abdominaux sans se faire mal.

La proposition de cours s'est enrichie de l'Approche Posturo-Respiratoire (APOR de Gasquet) qui s'appuie sur les liens qui existent entre la posture, la respiration et le périnée.



Un travail ludique sur gros ballon (swissball) pendant 3 à 6 séances pousse le corps à travailler de façon inhabituelle.



Cette combinaison originale permet de :

- Pratiquer des exercices posturaux hypopressifs
- Travailler les muscles profonds qui soutiennent le squelette, ce sont eux qui stabilisent le torse et évitent les problèmes de dos.
- Renforcer et assouplir les muscles du périnée pour lui redonner son rôle de soutien. Éternuer, tousser, rire, sauter, courir, se fera alors en confiance.
- Renforcer les abdominaux en protégeant le périnée, les disques intervertébraux et la paroi abdominale.
- Améliorer l'équilibre et la motricité.
- Libérer la respiration.

Il en résulte une amélioration de la posture, un bon gainage, un meilleur équilibre, un alignement et allongement du corps, une meilleure coordination des membres et de la respiration, une posture juste au quotidien, sans tension, afin de lutter contre la gravité, une vitalité retrouvée.

### Les cours ont lieu :

le lundi soir sur 27 séances de fin septembre à fin mai de 18h à 19h00 et de 19h15 à 20h15.

N'hésitez pas à vous manifester pour la rentrée 2023 !

**Contact :** Françoise LUCE, enseignante Pilates, Périnée & Mouvement®, Abdos sans risque® et Abdos de Gasquet au sein de l'association Corps Essence

[fluice38@gmail.com](mailto:fluice38@gmail.com)

[www.massagetmouvement.com](http://www.massagetmouvement.com)

06 88 47 92 69

## SEL / SYSTÈME D'ÉCHANGES LOCAL

Le SEL des Vals du Dauphiné c'est plus de 150 adhérents sur 42 communes autour de St André le Gaz.

C'est aussi :

- Bourse locale d'échanges
- SEL 'Détente-Culture
- Ateliers
- Animations
- SEL' repas-invitation
- SEL' loisirs

Rejoignez-nous  
[www.selvalsdauphine.com](http://www.selvalsdauphine.com)

07 68 01 65 93

[selvdsdauphine@gmail.com](mailto:selvdsdauphine@gmail.com)



## LE COMITÉ DE JUMELAGE



Commençons par une petite rétrospective 2021-2022 :

En septembre, nous avons été présents au forum des associations de Dolomieu à la salle des fêtes pour vous présenter nos activités.

Notre vente de lasagnes (toujours excellentes) a eu lieu sous la halle du village et surtout sous un beau soleil ! Exceptionnellement en mars et non en février comme habituellement, en raison de ce persistant virus... Nous avons préféré décaler cet évènement pour le vivre dans la convivialité. Des verres de «Déodat» ont pu être à nouveau servis !

Nous avons tant espéré enfin voir et recevoir nos amis italiens d'Agordo en cette année 2022. Le premier weekend de mai était coché sur notre calendrier. Dans un soucis d'organisation et toujours de raisons sanitaires nous avons aussi envisagé le weekend du 4 juin. Mais à regret, cette venue a été une nouvelle fois annulée... Mais 2023 sera la bonne : avec, nous l'espérons, beaucoup de choses à fêter.

A l'heure où nous écrivons cet article, nous avons encore des activités à venir pour terminer en beauté :

-notre participation au concert Radio Tutti feat Barilla le vendredi 3 juin 2022 à la salle des fêtes organisé par le Service Culturel de La Tour du Pin. Nous vous accueillerons autour du bar pour vous désaltérer et vous régaler de gâteaux

- Les cours d'italien qui s'effectuent toujours dans la bonne humeur avec notre professeure Cristina Tessadori

- L'Assemblée Générale suivie d'un pot de l'amitié le vendredi 17 juin 2022 à l'ancienne école de Bordenoud.

Les contours de la nouvelle saison 2022-2023 se dessinent déjà, en voici les grandes dates :

- Organisation d'un spectacle Mémoires d'Italie à l'automne par une compagnie berjallienne

- Vente de lasagnes le samedi 4 février 2023

- L'accueil de nos amis italiens d'Agordo le 1er weekend de mai 2023 avec l'inauguration d'une fresque

Cette fresque appelée «graffito» symbolisera notre lien franco-italien, elle sera réalisée par un artiste italien originaire d'Agordo Dunio Piccolin avec le concours des enfants de Dolomieu.

Nous travaillons toujours sur d'autres projets comme :

- Une exposition de BD italiennes que nous souhaitons réaliser dans la nouvelle médiathèque et avec des cours de dessins pour les jeunes (et pourquoi pas les moins jeunes)

- des projections de films italiens en VO sous-titrés ou des films d'animation pour enfants ayant pour cadre l'Italie

- des cours de cuisine italienne -...



Si la culture italienne (ou internationale) vous botte, n'hésitez pas à nous contacter nous serions très heureux de partager nos passions communes.

Vous pouvez vous renseigner sur notre blog <http://comitejumelage-dolomieu.blogspot.com/> ou sur notre page Facebook «Comité de Jumelage Dolomieu»

Nous vous souhaitons un bel estate (un bel été) et a presto !

Le président, Jean-Baptiste Billieux.

## L'ART DE LIER

Yoga Parent-Enfant

Nous avons passé une belle année en présentiel. Nous sommes 6 à pratiquer du yoga parent-enfant à Dolomieu tous les dimanches matin de 10 h à 11h.

Le yoga est accessible à tous, quelle que soit sa forme physique et son âge (à partir de 3 ans pour l'art de lier)

Abonnement annuel ou carte de 10 cours

Les bienfaits du yoga :



En respirant profondément tu apportes de l'oxygène à tout ton corps qui en a besoin pour fonctionner à son maximum

En t'étirant tu maintiens tes muscles suffisamment souples pour pouvoir faire tes mouvements au quotidien



En renforçant tes muscles tu les rends capable de fournir des efforts, tu stimules des organes qui produisent des hormones de bien être



En faisant des équilibres c'est ta concentration que tu entraînes

N'hésite pas à venir essayer, découvrir le yoga ...

Contact : 07-83-13-02-77 ou [laurencemuron@gmail.com](mailto:laurencemuron@gmail.com)



## LOU PATOIS REVIN

Lou Patois Revin renoue avec le théâtre

Dix années passées au rythme d'une pièce écrite et jouée chaque saison c'était devenu une institution. Deux années d'interruption et nous avons craint que la COVID ait raison de notre enthousiasme. Il faut dire également que notre équipe a eu du mal à se pérenniser avec la disparition de membres clés.

Le manque de contact et l'envie de se retrouver pour partager de bons moments aux répétitions et sur scène avec notre public a été le plus fort.



Il faut saluer l'impulsion que nous a donné Bernard Trillat pour remobiliser les troupes. Plus que tout autre Bernard avec son handicap moteur a été privé de la seule activité ludique à sa portée. À la suite de cette prise de conscience, Alain le chef de file a repris sa plume et imaginé un nouveau scénario.



Un nouveau titre : « La mairie réquisitionne le bistro ». La mairie étant en travaux le maire occupe le bistro pour faire ses permanences. Cette cohabitation entraîne une série de scènes hétéroclites, le tout empreint de l'humour habituel de l'auteur.

Vous pourrez donc retrouver la joyeuse équipe en novembre. Pour être Parfaitement au point nous avons déjà commencé les répétitions.

La bonne humeur s'est à nouveau installée parmi nous avec la venue de deux nouveaux membres Marie Christine et Diminique Sagnol.

Du côté de la chorale du patois les effectifs se sont renforcés. Sous l'impulsion de nos chefs de chœur Nicole Polette et Marie Claude Beldio les répétitions ont lieu tous les quinze jours, le lundi soir. Nous envisageons de reprendre nos animations dans les maisons de retraite.



## ZUMBA DANSE DOLOMIEU

La saison 2021 2022 s'achève sur de belles notes. Cette année la section concours comptait un groupe, un solo et un duo. A Saint-quentin-fallavier Julia a remporté le 3<sup>e</sup> prix en solo et en duo avec Faustine elles ont remporté la médaille de bronze à Seynod. Le groupe adulte a reçu les encouragements et la médaille de bronze.



Ces groupes sont toujours aussi motivés et donnent le meilleur d'eux même pour présenter les chorégraphies créées par Stéphanie Purini leur professeur de danse qui les a entraînés dans cette belle aventure il y a de cela 3 ans.

En parallèle, les cours de danse adulte continuent d'avoir lieu les vendredis soirs sous l'œil bienveillant de Stéphanie.

La saison 2022 2023 reprend en septembre avec les cours danse adultes et la section concours.

Le cours de zumba revient le lundi soir avec un nouvel instructeur, Antonin Sanchez, un jeune de Dolomieu, plein de dynamisme et de motivation qui aura le plaisir et la joie d'entraîner les zumbalettes sur des rythmes endiablés.



On se retrouve à la rentrée pour partager encore et toujours plein de bons moments sportifs et dansants.

Contact [zumbadolomieu@gmail.com](mailto:zumbadolomieu@gmail.com)

[dansedolomieu@gmail.com](mailto:dansedolomieu@gmail.com)

*« La danse est le plus sublime, le plus émouvant, le plus beau de tous les arts car elle n'est pas une simple traduction ou abstraction de la vie, c'est la vie elle-même »*



## DON DU SANG

«Toujours à 100 pour sang « sur le devant de la scène...

L'Amicale des Donneurs de Sang de Dolomieu reste mobilisée.

Après le départ de Mylène et André MAINTIGNEUX qui ont œuvré activement de nombreuses années au sein de l'Amicale, le bureau s'est renouvelé avec 3 nouvelles personnes : Nathalie ALBERT, Tiffanie BOUQUET et Adrien DURAND.



### Nouveauté

Sous l'impulsion de Tiffanie et Adrien, nous entrons dans l'ère du numérique avec la création d'un logo rajeuni et d'une page Facebook qui rencontre d'ores et déjà un franc succès (env. 6 500 vues en 1 mois).

Elle nous permet d'informer les donateurs des dates de nos collectes, et de nos manifestations.

[https://www.facebook.com/Don-de-sang-Dolomieu-101628125755874/reviews/?ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/Don-de-sang-Dolomieu-101628125755874/reviews/?ref=page_internal)



Malheureusement, pour cause de pandémie, nous avons dû annuler notre remise annuelle des médailles 2021 (elle se fera très certainement en même temps que la session de 2022), ainsi que notre loto annuel de la St Valentin.

Cependant l'Amicale a su rebondir en proposant le dimanche 24 avril 2022, jour des élections présidentielles, une vente de gâteaux maison et une buvette à l'entrée du bureau de vote. Nous remercions chaleureusement les nombreux sympathisants de l'Amicale pour leur soutien sans faille.

### Le DON :

Si ces manifestations nous permettent de faire des dons à des œuvres caritatives qui nous tiennent à cœur (enfance, hôpitaux, Ukraine, etc...), notre principale activité reste la

promotion du don de sang, et grâce à nos fidèles donateurs, notre collecte figure parmi les plus prospères.

Nous espérons maintenir notre rang en invitant les plus jeunes à nous rejoindre, ainsi que les associations sous leurs couleurs.

### Inscription-réservation :

Utile mais pas indispensable !

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Si vous rencontrez la moindre réticence ou difficulté d'enregistrement, n'hésitez pas à appeler l'un des membres du bureau dont le numéro est en bas de page. Il se fera un plaisir de vous aider !



Collectes 2022

L'Etablissement Français du Sang ou EFS qui assure les collectes renouvelle sa confiance à Dolomieu :

**Prochaines dates le mardi de 16h à 19h30 à la Salle des Fêtes : 31 mai, 02 août et 25 octobre.**

**Contact :** [amidonsandolo@orange.fr](mailto:amidonsandolo@orange.fr)

**Président :** J-M Allagnat **06 30 80 17 80**

**Trésorier :** Christophe Clerc **06 03 43 10 12**

**Secrétaire :** Roselyne Borg **06 87 54 83 36**



## YOGA DOLOMOIS

Le Yoga, la vie, le bonheur

*Le besoin essentiel de l'homme est de vivre en harmonie avec lui-même et son environnement.*

L'être humain n'est pas seulement un être physique constitué de peau, de muscles, d'os et d'organes. L'homme a aussi un corps physique subtil où circulent des énergies subtiles, un corps affectif ou vital représenté par les 5 sens (vue, ouïe...), un corps mental (Manas) et un corps psychique ou spirituel appelé Corps de l'âme.

Nous devons apprendre à mener notre vie pour acquérir la stabilité et la tranquillité émotionnelle, changer notre regard, bousculer les idées reçues, alléger le corps, le cœur, l'esprit, sortir du noir pour aller vers la lumière, développer l'élan, la curiosité, l'envie, l'enthousiasme.

Tout s'apprend, à commencer par des choses simples :

respirer calmement profondément, conscience du souffle, de toutes les ouvertures dans le corps liées au souffle, ouvrir la poitrine, discipliner l'esprit, trouver le goût de la tranquillité, être attentif, patient, réceptif, sensible.

Avoir une connaissance de Soi, obtenue par Soi, nous permettra d'avancer sur le chemin de la Vie, et de connaître le monde.

Le Yoga est une méthode pour obtenir, maintenir cet équilibre qui combine :

- \* les mouvements nécessaires à la santé physique,
- \* Les techniques de respirations
- \* Les techniques de purifications
- \* Les techniques de concentration et de méditation qui mènent à la paix intérieure.



Pour cela nous devons prendre conscience que:

Notre corps physique est conduit par notre mental  
Notre âme est notre véritable identité  
Notre action est en relation avec nos émotions et l'intelligence.

Ces trois forces agissent sur le corps véhicule.

Pour un développement harmonieux, ces trois forces doivent **s'équilibrer, s'unifier.**



*« Quand ce que vous pensez, Ce que vous dites,  
Et ce que vous faites sont en harmonie,  
Le bonheur vous appartient. »  
Gandhi*

**Nous vous proposons de découvrir le Yoga Traditionnel** dans une ambiance amicale et chaleureuse avec un cours d'essai (sur inscription).

De le pratiquer régulièrement en salle ou en distanciel, à Dolomieu, selon le contexte sanitaire.

30 cours annuels hebdomadaires d'une heure et demie, de septembre à juin, puis les cours de yoga d'été en juin et juillet 2022

**Vous pouvez nous rencontrer :**

- à la journée du sport le 25 juin 2022, salle des fêtes.
- Au forum des associations le 3 septembre 2022
- Regarder notre site: [yogaturripinois.jimdo.free.com](http://yogaturripinois.jimdo.free.com)
- Nous écrire par mail: [centreyogaturripinois@gmail.com](mailto:centreyogaturripinois@gmail.com)

Au plaisir de vous rencontrer, Namasté.  
Céline, Liliane

## USD - UNION SPORTIVE DOLOMOISE

**Définition bénévole :** "Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial".

Au sein de notre association familiale, nous recherchons des bénévoles pour rejoindre notre équipe de dirigeants sportifs ainsi que les différentes commissions : animation, partenaires, sportive etc...

Si vous êtes intéressé pour suivre des formations comme animateur, éducateur ou arbitre (H/F), nous prendrons en charge le coût de la formation et nous vous accompagnerons dans vos démarches.

**Mot du président Mathieu SAUBIN :** Les bénévoles sont les véritables acteurs de notre association sportive, l'USD. Ils sont aujourd'hui plus que jamais essentiels à l'organisation et à l'animation. Grâce à leurs engagements, c'est tout le football qui vit, de l'accueil des licenciés jusqu'à l'organisation des rencontres en passant par l'animation de la vie du club. Sans les bénévoles, pas de football ! Les parents se mobilisent généralement dans l'accompagnement des joueurs lors des déplacements et contribuent à faire de la vie de l'équipe un moment agréable et constructif. Pour vivre, permettre les déplacements, un club doit organiser des événements. En tant que licencié, on se doit, dans la mesure du possible, de participer à la vie du club. C'est aussi l'occasion de donner un état d'esprit à son club et d'apprécier les bienfaits du travail en équipe et de l'aventure humaine.



Une partie de l'équipe éducateurs de l'USD

Informations pratiques :

Nous cherchons à créer des binômes pour les différents postes afin d'éviter que cela ne devienne trop chronophage et que le bénévole continue de prendre du plaisir à s'investir. Vous rejoignez une équipe dirigeante, solidaire, passionnée et motivée.

Durée : Autant que la motivation est présente

Fréquence : En fonction de la disponibilité

**Les différents postes de bénévolat :**

Éducateur sportif :

- Préparer et animer des séances d'entraînement
- Composer l'équipe qui jouera le match et organiser la vie de son groupe
- Accompagner l'équipe et la coacher lors des matchs.

\*Fonctionne en binôme ou trinôme

Disponibilité : 2 entraînements/semaine & match le week-end  
Un rôle incontournable pour les licenciés du club ainsi que leurs parents qui attendent de nous un accompagnement bienveillant et de qualité.

Commission animations :

- Définir les manifestations de la saison (en vote avec l'ensemble des membres du bureau)
- Planifier leurs dates (en prenant en compte les plannings des événements associatifs des communes alentours.)
- Distribuer les rôles à tenir en amont, pendant et après la manifestation
- S'assurer la tenue des délais de préparation
- Coordonner son bon déroulement

Responsable sponsoring :

- Trouver de nouveaux sponsors
- Démarchage/Relances/Démarches administratives liées (Remplir le cerfa et la convention de mécénat)
- Effectuer les commandes d'impression des pannautiques
- Distribuer les consignes liées au type de contrat signés
- Commander des jeux de maillot
- Commander des équipements sportifs
- Programmer d'annonces ballon du match etc....

Organiser la soirée des partenaires qui a lieu 1 fois par an

Buvette du club :

- En prévision des matchs, définir un planning de présence, vérifier les stocks et commander les produits nécessaires en collaboration avec le responsable buvette.
- Les jours de match, assurer l'ouverture de la buvette, s'occuper de la vente et gérer la caisse.

Disponibilités : Samedi matin & après-midi, Dimanche après-midi.

Un rôle incontournable pour les spectateurs et essentiel à la convivialité du club.

Alors, si vous voulez faire partie de notre famille, contactez le 06.29.73.68.65 - Mathieu SAUBIN

## FIBRE OPTIQUE

Fibre Optique : comment préparer le raccordement de son logement ?

Le Département de l'Isère a lancé un réseau d'initiative publique visant à rendre éligible d'ici 2024, plus de 98 % des foyers et entreprises isérois au très haut débit départemental. Ce projet d'envergure repose sur la mise en place de 110 NRO (Nœuds de Raccordement Optique), le déploiement de près de 10 000 kilomètres d'artères fibre optique à travers le département. Il adressera à terme plus de 466 communes et près de 450 000 foyers. Ce projet ambitieux représente un investissement global de près d'un demi-milliard d'euros.

Le réseau Structurant est réalisé par le Département.

Le réseau de Desserte jusqu'à l'abonné, est réalisé par Isère Fibre, qui a donc en charge :

- La réalisation du réseau de desserte dans chacune des communes
- La commercialisation
- L'exploitation du réseau

### Le raccordement des logements individuels :

Il est réalisé après abonnement auprès d'un opérateur commercial, Fournisseur d'Accès Internet (FAI) présent sur le réseau, à partir d'un boîtier situé dans la rue et posé par l'opérateur aménageur de l'infrastructure (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) destiné à desservir un ou plusieurs pavillons.

**L'habitat collectif** (immeubles en copropriété ou bailleur, lotissement de pavillons avec voirie privative) :

Une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec Isère Fibre pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes ou les voies d'accès aux pavillons. Cet équipement en partie privative est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur aménageur, cela ne coûte rien aux habitants. Sans ces conventionnements, Isère Fibre ne pourra pas déployer les infrastructures au sein des colonnes montantes des immeubles ou dans les lotissements privés. Il faut donc que l'ensemble des propriétaires ou syndics concernés prennent contact directement auprès de la société ERT Technologies, partenaire d'Isère Fibre.

Contact pour établir une convention Cindy Conorton / c.conorton@ert-technologies.fr

Pour en savoir plus : <http://www.iserefibre.fr/>

## RÉSERVATION DE SALLES COMMUNALES

### Réserver la salle des fêtes :

La municipalité met la salle des fêtes à disposition des associations, des professionnels et des particuliers, dolomais ou non, pour l'organisation des fêtes, manifestations, dîners dansants, conférences et spectacles.

Le règlement de cette location est disponible sur le site de la commune, sur la page « Vie Locale ».

Une fois la disponibilité de la salle vérifiée, la demande de réservation se fait via le formulaire en ligne sur le site internet.

La « salle de réunion », quant à elle, se refait une beauté. Elle ne sera pas disponible à la réservation avant plusieurs mois...

salles	200 m <sup>2</sup>	400 m <sup>2</sup>	600m <sup>2</sup>
Associations locales : 2 manifestations sur l'année	Gratuit		
Associations locales : manifestations suivantes	110 €	135 €	160 €
Associations extérieures	250 €	300 €	350 €
Sociétés et professionnels locaux : La première manifestation	Gratuit		
Sociétés et professionnels locaux : Manifestations suivantes	220 €	270 €	320 €
Sociétés et professionnels extérieurs	300 €	500 €	700 €
Familles Commune de Dolomieu pour 1 jour	160 €	235 €	310 €
Familles Commune de Dolomieu pour 2 jours de suite	260 €	335 €	410 €
Familles extérieures pour 1 jour	450 €	550 €	650 €
Familles extérieures pour 2 jours de suite	600 €	700 €	800 €
Mariage famille de Dolomieu, du samedi 8h30 à lundi 8h00	260 €	335 €	410 €
Forfait chauffage (€)	40 € (pour 1 jour) ; 80€ (pour 2 jours) du 15 octobre de l'année n au 31 mars de l'année n+1		

Famille Commune Dolomieu : le demandeur habite la Commune habite la Commune

Mariage famille Commune Dolomieu : un des deux réside à Dolomieu, ou un des deux parents

## LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné a mis en place un téléservice gratuit pour permettre aux habitants du territoire de déposer leurs dossiers d'urbanisme sous format numérique.

### Toutes les demandes d'urbanisme sont concernées :

- Certificat d'urbanisme d'information sur la réglementation de la parcelle : CUa
- Certificat d'urbanisme pour réalisation d'une opération à décrire : CUb
- Déclaration d'intention d'aliéner : DIA
- Déclaration préalable : DP
- Déclaration préalable lotissement : DPLT
- Déclaration préalable maison individuelle : DPMI
- Demande de Permis d'aménager : PA
- Demande de Permis de construire : PC
- Demande de permis de construire d'une maison individuelle : PCMI
- Permis de démolir

### Comment faire sa demande ?

- Je me rends sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) à l'adresse suivante : <https://gnau18.operis.fr/valsdu-dauphine/gnau/#/>
- Je crée mon compte avec la possibilité d'utiliser mes identifiants « Franceconnect »
- Je choisis le dossier que je souhaite déposer et je complète le CERFA directement en ligne tel que proposé par le GNAU
- J'édite et je joins l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction
- Je le dépose en suivant les instructions du GNAU
- Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée

### Le dépôt en ligne c'est :

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez
- Un gain de temps et d'argent
- Une démarche plus écologique
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes

### Le dépôt papier reste possible

Le dépôt en ligne n'est pas une obligation. Les demandes papier ou envoyées par courrier continueront, bien évidemment, à être traitées dans les mêmes conditions et avec les mêmes délais légaux.



Un projet de construction ou d'aménagement ?

**DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE D'URBANISME EN LIGNE !**



Un service sécurisé et gratuit  
proposé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 par les Vals du Dauphiné

+ accessible  
+ économique  
+ durable  
+ simple



Pour connaître toutes les démarches rendez-vous sur [tinyurl.com/urbanisme-dematerialisation](https://tinyurl.com/urbanisme-dematerialisation)



## LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Rhône-Alpes est la région la plus touchée en France. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

**L'AMBROISIE, EST UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !**

### Mesures de prévention

Le couvert végétal est le meilleur moyen de lutte contre l'ambrosie. Dès lors, en cas de travaux de terrassement, lors du retournement des sols, il convient de ne pas laisser la terre nue : la meilleure solution est de végétaliser très rapidement même de manière temporaire.

### Que faire si je vois des plants d'ambrosie ?

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à signalement-ambrosie.



### A noter :

Les propriétaires ou les personnes en charge de l'entretien d'un terrain (fermiers, locataires, ou occupants à quelque titre que ce soit) sont tenus de prévenir l'apparition et la propagation de l'ambrosie, mais également de détruire les plants d'ambrosie déjà développés.

## FRELON ASIATIQUE



Le frelon est une menace pour la biodiversité, la filière apicole ainsi que pour les producteurs de fruits : il est un redoutable

prédateur pour les insectes pollinisateurs, dont les abeilles. Afin de lutter plus efficacement contre cette espèce invasive, la commune de Dolomieu a signé une convention avec l'association Biodiversité Nature en Val d'Huert. Le rôle de l'association est de mener des actions d'information et de sensibilisation auprès des habitants, et d'assister la commune dans cette lutte.

Le reconnaître : Extrémités des pattes jaunes, tête noire et face orangée, thorax sombre, l'avant dernier segment est de couleur orangée.

Signaler : La présence d'individus ou de nids doit absolument faire l'objet d'un signalement. Faire une photo du frelon ou du nid, identifier précisément l'endroit (adresse, géolocalisation), et signaler le frelon sur la plateforme <https://www.frelonsasiatiques.fr/>



N'hésitez pas à contacter l'association Biodiversité nature en Val D'Huert

07 79 74 98 40

Mèl : [bionat38@gmail.com](mailto:bionat38@gmail.com)

FB : @bionat38

<https://bionat38.wixsite.com/bionat>

## LE SYCLUM

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS EST UN ENJEU ÉCOLOGIQUE MAJEUR DE LA DÉCENNIE.



Conscients de la nécessité d'agir en faveur de l'environnement, 86% des habitants du territoire déclarent trier leurs déchets. Mais peut-on aller plus loin ? Le SICTOM de la Région de Mostel est un établissement public qui assure au quotidien la gestion des déchets, dans un souci constant de respect de la réglementation et de maîtrise des coûts. En tant qu'établissement public, le syndicat ne fait pas de bénéfices, l'usager ne paie que le service par le biais de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

### UNE POLITIQUE LOCALE AMBITIEUSE

La gestion des déchets s'organise au niveau de l'intercommunalité et à partir du 1er janvier 2022 une réorganisation territoriale des syndicats de collecte du Nord-Isère s'est opérée pour correspondre exactement aux territoires des communautés de communes et assurer ainsi une meilleure cohérence des politiques locales. Un nouveau syndicat baptisé SYCLUM a vu le jour, il couvre la totalité des territoires des communautés de communes des Balcons du Dauphiné, des Vals du Dauphiné et de Val Guiers.

### UN SERVICE POUR LE TERRITOIRE

Le syndicat se structure et s'organise sur le territoire afin d'assurer la collecte et le traitement de plus de 87 000 tonnes de déchets par an produits par un peu plus de 150 000 habitants. Une réflexion globale menée sur 2021 a permis d'harmoniser les pratiques, jusque-là différentes d'un territoire à l'autre de sécuriser les circuits de collectes et de garantir à chaque usager une équité de traitement.

### COMBIEN COÛTE LA GESTION DES DÉCHETS ?

En 2020, une tonne d'ordures ménagères collectée à votre porte et incinérée avec valorisation énergétique à l'usine de Bourgoin-Jallieu a coûté 242 €. En comparaison, une tonne de déchets apportée en déchèterie a coûté 130 € et une tonne de déchets recyclables 111 €.

### Combien ça coûte aux usagers ?

En 2020, les ordures ménagères collectées à votre porte et incinérées avec valorisation énergétique à l'usine de Bourgoin-Jallieu ont coûté 52 € par habitant.

En comparaison, les déchets apportés en déchetterie ont coûté 22 € par habitant et les déchets recyclables collectés dans les Points d'Apport Volontaires 7,50 € par habitant.

Le coût de traitement des ordures ménagères va encore augmenter d'ici à 2025 en raison de l'évolution d'une taxe sur les activités polluantes (TGAP). La solution du recyclage reste la pratique financière et écologique la plus efficiente.

### POUR ALLER PLUS LOIN

Dans les prochains mois, les élus du syndicat vous proposeront de nouvelles actions, avec comme objectif de réduire les ordures ménagères et augmenter le tri :

- Séparation des déchets alimentaires (Bio déchets) qui peuvent se composter
- Simplification des consignes de tri
- Réflexion sur une facturation plus équitable

En devenant acteur de la gestion de ses déchets, chaque habitant du territoire pourra participer activement à l'atteinte des objectifs ambitieux que nous avons fixés. Et c'est seulement à cette condition que nous pourrions maîtriser les coûts de collecte.

**Il faut garder à l'esprit que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.**





## RAPPEL CITOYEN

### Les travaux bruyants

Les horaires pendant lesquels il est possible d'utiliser des appareils générant du bruit (tondeuse, outils de bricolage...) sont règlementés par arrêté préfectoral :



- Pendant les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

En cas de problème faisant suite au bruit, il est conseillé dans un premier temps, d'effectuer une démarche amiable avec l'auteur du bruit.

### Le brûlage des déchets verts

Cette action est interdite par arrêté préfectoral, sauf pour les agriculteurs et les forestiers dans le cadre de leur activité professionnelle. Le non-respect de cette interdiction est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€. Les particuliers sont invités à déposer les déchets verts à la déchèterie. Toutes les informations pratiques concernant la déchèterie sont à retrouver sur le site du SYCLUM.

Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchèterie.

### Les bruits de voisinage

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit.



A noter : les aboiements des chiens, s'ils sont excessifs ou répétés, peuvent constituer

des nuisances sonores et un trouble anormal du voisinage, et peuvent faire l'objet d'une contravention.

Comme pour tout trouble du voisinage, il est toujours préférable de privilégier la discussion !



### L'entretien des haies

Les haies des propriétés privées qui bordent les routes et chemins peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules. Que faire ?

Les haies des propriétés privées qui bordent les routes et chemins peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité. Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- au-dessus d'un chemin rural (article R161-24 du code rural), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Si vous êtes concerné, il vous est demandé d'intervenir dans les meilleurs délais.

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

## PROCÉDURE REPRISES DE CONCESSION CIMENTIERE

### Engagement d'une procédure de reprise administrative des concessions funéraires laissées à l'état d'abandon

Le cimetière communal de Dolomieu accueille de nombreuses concessions de famille acquises il y a plusieurs décennies pour des durées perpétuelles ou centenaires. Certaines d'entre elles ne semblent plus être entretenues ni même visitées par les héritiers qui en ont la charge, et se dégradent inexorablement.

Un récent état des lieux laisse apparaître qu'une centaine d'emplacements concédés présentent tous les aspects de l'état d'abandon (monuments et ornements funéraires cassés ou dégradés, croix rouillées, herbes sauvages et mousses envahissantes, emplacements nus et vides de tous corps ...).



Pour remédier à cet état de fait, il a été décidé d'entreprendre une vaste campagne de reprise de ces concessions laissées à l'état d'abandon.

La procédure de reprise (décrite aux articles L2223-17 et 18 et R2223-12 à 21 du Code général des collectivités territoriales), doit démarrer par une première visite au cimetière afin de dresser un procès-verbal contradictoire de constat d'abandon. Elle s'achèvera le cas échéant par la reprise de la concession si aucune amélioration de son état n'est constatée à l'issue du délai légal d'un an.

**Cette procédure démarrera le samedi 24 septembre 2022 à 9h** dans l'enceinte du cimetière communal par une visite contradictoire dont le but sera de constater par procès-verbal l'état visuel des concessions faisant apparaître tous les signes extérieurs de l'état d'abandon.

Cette visite, à laquelle sont convoqués par courrier recommandé les titulaires et/ou ayants droit lorsque ceux-ci sont connus des services municipaux, et par l'affichage d'un avis placardé au cimetière et en mairie, sera conduite sous la responsabilité de Mme Magali BERRUYER, adjoint au Maire délégué pour mener à bien cette opération, assistée de Mme Céline MARGERIT (agent en charge de la gestion du cimetière).

Tous les titulaires ou ayants droit des concessions sur lesquelles une plaquette portant l'inscription « cette concession réputée à l'état d'abandon fait l'objet d'une procédure de reprise – Prière de s'adresser à la mairie » sont invités à se présenter en personne (ou à se faire représenter) lors de la visite contradictoire du **24 septembre 2022**. La liste nominative des concessions visées par la procédure est disponible sur le site internet de la commune.

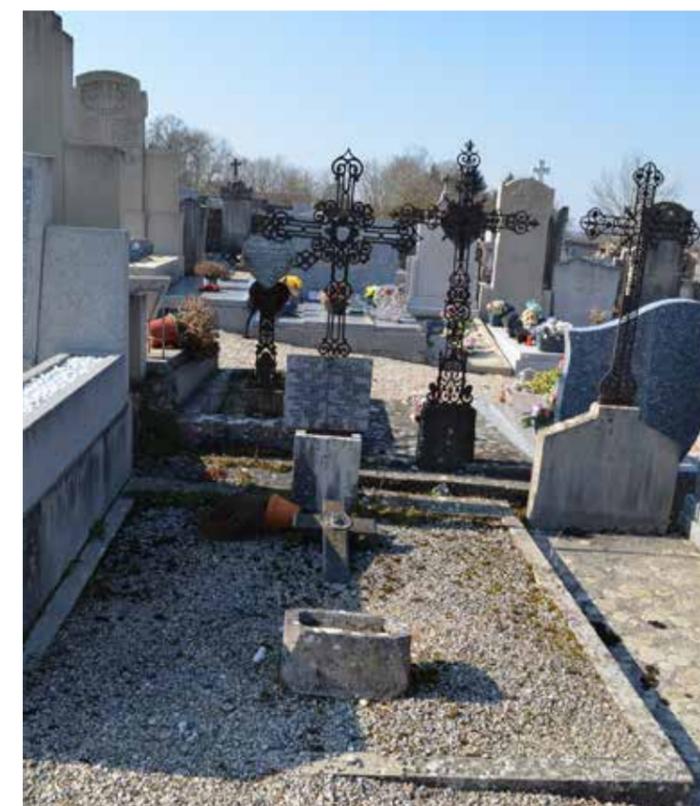
Après la visite du 24 septembre 2022, les titulaires ou leurs ayants droit seront avisés sous huit jours des conclusions du procès-verbal et seront mis en demeure de procéder à la remise en état des concessions. Des extraits de ces procès-verbaux seront affichés au cimetière et en Mairie. A partir de là, les titulaires ou leurs ayants droit auront 1 an pour engager des travaux et remettre les concessions dans un état plus convenable.

Une nouvelle visite aura lieu à l'automne 2023 afin de constater si les concessions ont fait l'objet de travaux ou si elles sont restées dans le même état qu'après la première visite du 24 septembre 2022.

Si la concession a été rénovée, la procédure s'arrêtera et la concession perdurera.

A l'inverse, si aucune amélioration n'est constatée, alors le Conseil municipal pourra décider de la reprise des emplacements. Cela signifie que les monuments seront retirés, les fosses ouvertes, les restes mortels s'y trouvant déposés dans des boîtes à ossements identifiées puis déposées avec tous les égards dus au respect des défunts dans l'ossuaire municipal, duquel elles ne pourront plus jamais ressortir.

Les emplacements ainsi libérés seront remis à la disposition de nouvelles familles dolomoises qui pourront y fonder leur sépulture.



# Calendrier des fêtes et des manifestations 2022 - 2023

Evènements sous réserve de modification

### SEPTEMBRE 2022

- 3 **FORUM DES ASSOCIATIONS CINÉMA PLEIN AIR**  
La Municipalité
- 4 **VIDE GRENIER**  
Amicale des sapeurs pompiers
- 10 **RUN COLOR (en extérieur)**  
APEL des Forges
- 13 **INSCRIPTIONS**  
La Balade
- 20 **INSCRIPTIONS**  
La Balade
- 23 **AG**  
Le Sou des écoles
- 24 **BALADE AU FIL DES INAUGURATIONS**  
La Municipalité

### OCTOBRE 2022

- 1-2 **SALON DU LIVRE**  
Groupe Historique et Culturel
- 8 **ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS OKTOBERFEST**  
La Municipalité
- 8 **COCHON A LA BROCHE**  
Tennis
- 9 **VENTE DE BRIOCHES**  
Le Sou des écoles
- 14 **MÉMOIRES D'ITALIE**  
Comité de jumelage
- 15 **CAFÉ DU MAIRE**
- 15 **SOUPE DE COURGES**  
JIP
- 22 **VENTE DE DIOTS** USD
- 23 **REPAS DU CCAS**
- 23 **VENTE DE BOUDIN** Acca
- 26 **SPECTACLE MEDIATHEQUE**  
Médiathèque

### NOVEMBRE 2022

- 5 **BAL COUNTRY**  
JMG freind's country
- 10 **COMMEMORATION - CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS**  
La Municipalité
- 11 **CONCOURS DE BELOTE**  
USD
- 13 **BOURSE AUX JOUETS**  
Apel de l'école des Forges
- 19-20 **PIÈCE DE THÉÂTRE**  
Lou Patois Revin
- 26 **SOIRÉE RACLETTE**  
Tennis club

### MARS 2023

- 5 **VIDE GRENIER**  
Le Sou des écoles
- 11 **LOTO**  
USD
- 11 **COCHON A LA BROCHE**  
Tennis club
- 19 **BOURSE A L'ENFANCE**  
Apel de l'école des Forges
- 19 **COMMÉMORATION FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE - FNACA**  
La Municipalité
- 25 **THÉÂTRE 1<sup>ère</sup> REPRÉSENTATION**  
FDJ Foyer des Jeunes
- 25 **JOURNÉE ÉCO CITOYENNE**  
La Municipalité
- 26 **LOTO**  
BCFD basket
- 31 **THÉÂTRE 2<sup>ème</sup> REPRÉSENTATION**  
FDJ Foyer des jeunes

### AVRIL 2023

- 2 **JOURNÉE DÉCOUVERTE**  
Zumba
- 7 **THÉÂTRE 3<sup>ème</sup> REPRÉSENTATION**  
FDJ Foyer des jeunes
- 10 **TOURNOI U15**  
USD football
- 16 **VIDE GRENIERS**  
BCFD basket
- 23 **RALLYE PEDESTRE**  
La balade dolomoise
- 29 **SOIRÉE FRANCO ITALIENNE**  
Comité de jumelage



### MAI 2023

- 6 **ANIMATION - VOGUE**  
La municipalité CMJ
- 13 **VENTE DE FLEURS**  
Apel de l'école des Forges
- 14 **VIDE GRENIERS**  
Apel de l'école des Forges
- 18 **TOURNOI U13 U11**  
USD football
- 21 **PAËLA**  
USD football

### DECEMBRE 2022

- 3 **SAINTE BARBE**  
Sapeurs-Pompiers
- 3-4 **MARCHÉ DE NOËL**  
Le sou des écoles
- 10 **FÊTE DES LUMIERES**  
La Municipalité
- 11 **FÊTE DE NOËL**  
L'Apel de l'école des Forges



### JANVIER 2023

- 7 **THÉÂTRE**  
Association ext. théâtre sur "superflu"
- 8 **VENTE A EMPORTER**  
BCFD basket club
- 15 **VENTE DE DIOTS**  
Four du Couvierier
- 21 **VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ**

### FEVRIER 2023

- 4 **VENTE DE LASAGNES**  
Comité de jumelage
- 12 **LOTO**  
Don du sang
- 12 **SAUCISSES GRATIN**  
Amicale des sapeurs pompiers
- 21 **CARNAVAL**  
La Municipalité et les écoles
- 25 **THÉÂTRE**  
Serge Revel



### JUIN 2023

- 2 **CONCERT**  
La Municipalité - La Tour du Pin
- 2-3 **TOURNOI**  
BCFD basket
- 9 **FÊTE DE L'ECOLE**  
Apel de l'école des Forges
- 9 **TOURNOI INTER-ENTREPRISES**  
USD
- 10 **Fête du Tennis**  
TENNIS
- 24 **TERRE DE JEUX PORTES OUVERTES**  
La Municipalité
- 30 **FÊTE DE L'ECOLE**  
Le Sou des écoles



### JUILLET 2023

- 8 **FÊTE DU VILLAGE - VOGUE**

Plombier - Chauffagiste  
**ALC PLOMBERIE**  
 Laurent COUDON  
 06 75 87 40 07  
 Sanitaire-Désembouage-Dépannage-Salle de bains  
 Site Internet:  
 http:alloplombier.blogspot.fr

  
**PLOMBERIE CHAUFFAGE**  
**ROMAIN CHARREL**  
 696, Chemin des Violettes - 38110 Dolomieu  
**TÉL : 06 13 19 75 93** romain.charrel@sfr.fr

*Poterie de Bordenoud*  
*Hélène Loynet-Tardy*  
 Tél. 04 74 83 94 20  
 poteriedebordenoud@orange.fr  
 1209, rue de Gerlandes  
 Bordenoud  
 38110 DOLOMIEU

  
 www.rojononline.fr - 04 74 88 07 03 - 166 chemin du Couvrievier 38110 DOLOMIEU  
**Fabrication sur mesure - Pose - Réparations**  
 Fenêtres, escaliers, portes, parquets, volets, solivages,  
 aménagements intérieurs et extérieurs ...  


Soi en Soi Sophie Cournil  
  
 Praticienne en  
 énergétique  
 96 chemin de Bellevue  
 38110 Dolomieu  
 06 34 03 03 81  
 soiensoi.fr  
 Siret : 8176226800017  
 «Quand vous venez recevoir une séance, c'est une porte que vous vous permettez d'ouvrir»

  
 Tél: 04 74 92 80 01  
**Pizzas à emporter du mardi au samedi**  
**de 17h30 à 21h00**  
**Place de l'église - 38110 DOLOMIEU**  
 www.dolopizza.com

*Soraya Ziani*  
 Artisan Fleuriste  
 Compositions Florales, Cours d'Art floral, Entretien des tombes  
 1, Rue du Navan 38110 DOLOMIEU  
 06 67 65 84 16  
 la.rose.de.cristal.fleurs@gmail.com La Rose de Cristal

  
 7J/7 24H/24 SUR RÉSERVATION  
 VOUS AVEZ LIBRE  
 CHOIX DU TRANSPORTEUR.  
 COMMUNE DE STATIONNEMENT  
 DOLOMIEU  
 N° DE SIRET 333 549 970 00023  
 TAXI CONVENTIONNÉ TOUTES CAISSES  
 / TRANSPORT MÉDICAL ASSIS /  
 / TRANSPORT DE COLIS URGENTS / AÉROPORT-GARE /  
**PATRICK VOLO**  
 TÉL. 04 74 83 90 28 / PORT. 06 07 09 35 08

**LC CLIMATISATION Eurl**  
 Laurent CHEVREL  
 612 route de la Frette  
 38110 DOLOMIEU  
 06.23.86.63.43 & 04.27.54.92.54  
**CLIMATISATION POMPE A CHALEUR**  
 Maintenance Dépannage Installation  
 lc.climatisation@sfr.fr

**GUTTIN - Serrurerie Chaudronnerie**  
 Tél : 04 74 88 73 98 Fax : 04 74 80 71 41  
 GUTTIN Jean-Yves  
 Gérant  
 Port. 06 88 40 83 86  
 guttin@orange.fr  
 310 Route du Pré Veyret  
 ZA La Bourgière 38 110 DOLOMIEU

Boulangerie de Dolomieu  
**S.FOURRIER**  
 Artisan Boulanger Pâtissier  
 9 place Déodat GRATET  
 04.74.97.28.23

**vival by Casino** Tél. 04 74 90 37 93  
 18, RUE ELIE CARTAN  
 38110 DOLOMIEU  
 Épicerie  
**VIVAL**  
 OUVERTURE :  
 DU MARDI AU SAMEDI  
 7H30-12H30 ET 15H30-19H30  
 DIMANCHE 7H30-12H30

  
**Elevage Monthéliard**  
 Yaourts  
 Vente de produits fermiers  
 Jérôme HUGUET - 06 85 02 82 27  
 102 impasse des bois brûlés - 38110 DOLOMIEU  
 gaecdesbergeronnettes38@orange.fr

   
 Une entreprise adaptée à votre service  
**Sous-traitance Industrielle**  
 Vêtements 100% français  
 Tee-shirt / Polo / Polaires  
 Marquage Personnalisé  
 Vêtements & Objets publicitaires  
 09 67 14 08 88 - www.arbé.fr  
 50 Route de Bordenoud - 38110 DOLOMIEU

**SMP**  
 SINCE 1945  
 Scierie Mermet Pellin  
 . Bois de charpente  
 . Taille de charpente  
 . Abris de jardin  
 . Dalles - Panneaux - OSB  
 . Menuiserie Bois-PVC-Alu  
 . Isolation  
 . Lambris - Parquet - Bardage  
 . Placards & Dressings  
 . Lames de Terrasse  
 63, route de la Scierie - 38110 DOLOMIEU  
 Tél. 04 74 88 00 76 - www.mermet-pellin.com  
 scierie.mermetpellin@orange.fr

**TRAVAUX PUBLICS**  
 Guinet Jean-Luc  
 Terrassement  
 VRD  
 jlguinet@orange.fr 38510 SAINT SORLIN de MORESTEL  
**06 21 47 50 72**

**Pétales d'émotion**  
 du mardi au samedi : 9h - 12h30 / 14h30 - 19h  
 mercredi : 14h30 - 19h  
 dimanche et jours fériés : 9h - 12h30  
 Fermé le lundi et mercredi matin  
 38110 La Chapelle-de-la-Tour • 06 75 29 78 32

  
 Heures d'ouverture  
 Lundi au vendredi 8h30-12h et 14h30-19h  
 Samedi 8h30-12h  
**H.YNNA et K.MARMONIER**  
 Vente et location d'Appareil Médical - Diététique  
 Micronutrition - Phytothérapie - Aromathérapie  
 Produits Vétérinaires  
 Téléphone : 04 74 88 01 80  
 Télécopie : 04 74 83 94 25  
 Pharmacie-de-dolomieu@orange.fr



## MAIRIE

14, place Déodat Gratet  
38110 DOLOMIEU

Tél. 04 74 88 01 76

[mairie@dolomieu.fr](mailto:mairie@dolomieu.fr)  
[www.dolomieu.fr](http://www.dolomieu.fr)

## HORAIRES Mairie

Lundi - mardi - jeudi  
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Vendredi 8h30 à 12h

Samedi 9h à 12h

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

14, place Déodat Gratet  
38110 DOLOMIEU

Du lundi au samedi  
9h à 12h

Tél. 04 74 96 40 84